La revue des marchés publics

www.dgcmef.gov.bf

N° 4524 – Mercredi 04 novembre 2026

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



La célérité dans la transparence

La revue des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : https://secop.finances.bf
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

Conception graphique et mise en page
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 23

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 27
• *Marchés de travaux* P.
• *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Régions

• *Marchés de fournitures et services courants* P. 32
• *Marchés de travaux* P. 34
• *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Information importante

Nous informons les usagers que la Revue des marchés publics est désormais accessible en ligne sur la plateforme SECOP, à l'adresse suivante :

https://secop.finances.bf



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE

RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX (DPX) N°2026-1412/MGDP/SG/DMP/SMF-PC DU 11/08/2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DES STRUCTURES DU MGDP
- Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 – Publication : QMP N° 4470 du jeudi 20 août 2026.
Date de dépouillement : lundi 31 août 2026.

LOT 1 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE LA DCIM.

Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 11 817 075 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 11 226 221 FCFA.**
ECOGS-GLOBAL	11 072 235 TTC	9 281 250 HTVA 10 951 875 TTC	Non conforme *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre aux items 11, 12 et 23 soit une variation en baisse de 1,09 %. Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
JEHO NISSI SARL	12 941 798 TTC	11 027 625 HTVA 13 012 598 TTC	Conforme 2ième *Erreur de quantité à l'item 31 (50 proposé en lieu et place de 60 demandé) soit une variation en hausse de 0,55%.
K.A SERVICES	22 523 100 HTVA	22 523 100 HTVA 26 577 258 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	10 500 010 HTVA	10 508 010 HTVA 12 399 452 TTC	Conforme 1er *Erreur de quantité à l'item 26 (50 proposé en lieu et place de 54 demandé) soit une variation en hausse de 0,08%.
PLANETE SERVICE	20 135 520 TTC	17 769 000 HTVA 20 967 420 TTC	Non conforme *Erreur de calcul aux items 18 et 19 (127 500 au lieu 170 000 et 875 000 au lieu de 127 500) soit une variation en hausse de 4,13 %. *Offre hors enveloppe
RACHETE SERVICE SARL	10 076 315 TTC	8 539 250 HTVA 10 076 315 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
KOUDBI MULTI-SERVICE	12 578 500 HTVA	12 576 500 HTVA 14 840 270 TTC	Conforme 3ième *Incohérence entre le montant arrêté et le montant réel du bordereau des prix des fournitures, soit une variation en baisse de 0,015 %.
E.T. B	24 662 590 TTC	20 904 000 HTVA 24 666 720 TTC	Non conforme *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 12 soit une variation en baisse de 0.02%. *Offre hors enveloppe
ATTRIBUTAIRE	***BELEMWENDE SERVICES SARL,*** ***IFU N° 00105516 W, pour un montant de dix millions cinq cent mille dix (10 500 010) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (40 à 58) ; l'item 4 (70 à 95) ; l'item 5 (70 à 94) ; l'item 11 (9 à 12) ; l'item 12 (7 à 15) ; l'item 14 (30 à 40) ; l'item 15 (70 à 80) ; l'item 16 (70 à 80) ; l'item 17 (85 à 95) ; l'item 18 (85 à 95) ; l'item 24 (170 à 190) ; l'item 26 (54 à 80) ; l'item 27 (60 à 73) ; l'item 28 (85 à 95) et l'item 29 (5 à 15), soit une hausse de 15%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à***		

	douze millions soixante-quatorze mille deux cent six (12 074 206) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.		
LOT 2 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE L'AMGN.			
Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 12 620 642 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 11 989 610 FCFA.**
JEHO NISSI SARL	12 104 440 TTC	10 318 000 HTVA 12 175 240 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : *Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3.
K.A SERVICES	17 402 000 HTVA	17 402 000 HTVA 20 534 360 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	10 925 000 HTVA	10 925 000 HTVA 12 891 500 TTC	Conforme 2ième
PLANETE SERVICE	14 620 200 TTC	13 145 000 HTVA 15 511 100 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : *Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL SARL	11 000 000 HTVA	11 219 000 HTVA 13 238 420 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant sur le bordereau des prix unitaires et le montant sur le bordereau des prix des fournitures aux items 12 et 15 soit une variation en hausse de 1,99 %. *ASF, ASC, AJE, CNF, DRTSS, RCCM non fournies.
RACHETE SERVICE SARL	10 863 080 TTC	9 206 000 HTVA 10 863 080 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
KOUDBI MULTI-SERVICE	10 324 500 HTVA	10 324 500 HTVA 12 182 910 TTC	Conforme 1er
BEKI SERVICE SARL	11 600 000 HTVA	11 600 000 HTVA 13 688 000 TTC	Conforme 3ième
E.T. B	15 855 660 TTC	13 435 000 HTVA 15 853 300 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 10, soit une variation en baisse de 0,014 %. * AJE non fournie.
ATTRIBUTAIRE	***KOUDBI MULTI-SERVICE,*** ***IFU N° 00258378 F, pour un montant de dix millions trois cent vingt-quatre mille cinq cents (10 324 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de sept (07) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (21 à 34) ; 4 (100 à 130) ; l'item 5 (25 à 28) ; l'item 8 (30 à 40) ; l'item 9 (10 à 30) ; l'item 11 (60 à 75) ; l'item 15 (167 à 185) ; l'item 17 (20 à 35) ; l'item 19 (50 à 73) et l'item 23 (42 à 52) ; soit une hausse de 14,98%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à onze millions huit cent soixante-douze mille cinq cents (11 872 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de sept (07) jours.***		
LOT 3 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE L'ENSOA.			
Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 13 114 670 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 12 458 936 FCFA.**
JEHO NISSI SARL	12 314 480 TTC	9 136 000 HTVA 10 780 480 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : * Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3 ; * Tête de loup proposée en lieu et place de Tête de loup avec manche extensible demandé à l'item 15.
K.A SERVICES	29 005 000 HTVA	29 005 000 HTVA 34 225 900 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	11 000 000 HTVA	11 000 000 HTVA 12 980 000 TTC	Conforme 1er
PLANETE SERVICE	13 378 250 TTC	12 537 500 HTVA 14 794 250 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : * Modification des spécifications techniques de l'A/C et balai avec manche en bois proposé en lieu et place de balai avec manche en plastique à l'item 1 ; * Bombe aérosol désodorisant 300 ml proposée en lieu et place de celle de 360 ml demandé à l'item 3.
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL SARL	11 500 000 HTVA	11 500 000 HTVA 13 570 000 TTC	Non retenue *ASF, ASC, AJE, CNF, DRTSS, RCCM non fournies.
RACHI SERVICE	14 333 610 TTC	13 087 500 HTVA 15 443 250 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre à l'item 6, et Erreur de calcul à l'item 9 (1 000 000 au lieu 100 000) soit une variation en hausse de 7,74 %. *ASF, ASC, AJE, CNF, DRTSS, RCCM non fournies.
KOUBI MULTI-SERVICE	12 662 500 HTVA	12 692 500 HTVA 14 977 150 TTC	Conforme 3ième *Erreur de quantité à l'item 16 (100 proposé en lieu et place de 150 demandé), soit une variation en hausse de 0,24 %.
BEKI SERVICE SARL	12 414 250 HTVA	12 414 250 HTVA 14 648 815 TTC	Conforme 2ième
E.T. B	15 816 130 TTC	13 403 500 HTVA 15 816 130 TTC	Non retenue *AJE non fournie
ATTRIBUTAIRE	***BELEMWENDE SERVICES SARL,***		

	IFU N° 00105516 W, pour un montant de onze millions (11 000 000) de Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours. ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (100 à 125) ; 4 (120 à 150) ; l'item 8 (15 à 33) ; l'item 13 (220 à 250) ; l'item 14 (50 à 70) ; l'item 7 (30 à 39) ; et l'item 11 (150 à 175) ; soit une hausse de 14,99%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à douze millions six cent quarante-neuf mille cinq cents (12 649 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quinze (15) jours.***		
LOT 4 : ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DU GCP.			
Soumissionnaires	**Montant lu (en F CFA)**	**Montant corrigé (en F CFA)**	**Observations** **-Seuil minimum TTC : 10 463 197 FCFA.** **-Seuil de tolérance de 5% TTC : 9 940 037 FCFA.**
JEHO NISSI SARL	9 868 163 TTC	8 362 850 HTVA 9 868 163 TTC	Non conforme -Spécifications techniques non conforme : * Absence de précision sur le contenant et son volume du détergent liquide proposé à l'item 12 ; * Tête de loup proposée en lieu et place de Tête de loup avec manche extensible demandé à l'item 34.
K.A SERVICES	19 633 300 HTVA	19 633 300 HTVA 23 167 294 TTC	Non conforme *Offre hors enveloppe
BELEMWENDE SERVICES SARL	9 000 000 HTVA	9 000 000 HTVA 10 620 000 TTC	Conforme 4ième
PLANETE SERVICE	10 509 670 TTC	9 956 500 HTVA 11 748 670 TTC	Conforme 1er *Erreur de quantité à l'item 3 (40 proposé en lieu et place de 32 demandé) *Erreur de calcul à l'item 4 (1 440 000 au lieu 1 120 000) et Erreur de sommation, soit une variation en hausse de 11,79 %.
IMALDOU MULTI SERVICE SARL	8 390 000 HTVA	8 390 000 HTVA 9 900 200 TTC	Non Conforme Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
NOBILO SERVICE INTERNATIONAL SARL	9 000 000 HTVA	9 000 000 HTVA 10 620 000 TTC	Non retenue *ASF, ASC, AJE, CNF, DRTSS, RCCM non fournies.
KOUDBI MULTI-SERVICE	8 981 500 HTVA	10 861 500 HTVA 12 816 570 TTC	Conforme 2ième *Erreur de quantité à l'item 26 (00 proposé en lieu et place de 150 demandé) et 31 (24 proposé en lieu et place de 25 demandé), soit une variation en hausse de 20,93%.
BEKI SERVICE SARL	8 985 300 HTVA	8 985 300 HTVA 10 602 654 TTC	Conforme 3ième
E.T. B	11 726 660 TTC	10 687 000 HTVA 12 610 660 TTC	Non retenue *Incohérence entre le montant en lettre et le montant en chiffre aux items 29, 31 et 33, soit une variation en hausse de 7,54 %. * AJE non fournie
ATTRIBUTAIRE	***PLANETE SERVICE,*** ***IFU N° 00034782 P, pour un montant de dix millions cinq cent neuf mille six cent soixante-dix (10 509 670) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours.*** ***Il a été procédé à une augmentation des quantités de l'item 3 (32 à 50) ; l'item 9 (8 à 12) ; l'item 12 (30 à 40) ; l'item 16 (25 à 33) ; l'item 17 (15 à 20) ; l'item 18 (25 à 35) ; l'item 21 (30 à 40) ; l'item 22 (25 à 30) ; l'item 23 (20 à 27) ; l'item 25 (30 à 50) ; l'item 27 (50 à 60) et l'item 28 (50 à 60) ; soit une hausse de 14,98%. En conséquence, le montant d'attribution est désormais fixé à douze millions quatre-vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt (12 084 380) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours.***		

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Appel d'offres ouvert accéléré N°2026-0003-ONI/DG/SG/PRCP du 04/06/2026 relatif aux travaux de construction de bâtiments aux profit des antennes régionales de l'Office National d'Identification (ONI) (lots 1&2) FINANCEMENT : Budget ONI, Exercice 2026
Références de la publication de l'avis : n°4487 du lundi 14 septembre 2026 du Quotidien des Marchés Publics
Convocation ouverture n°2026-243/ONI/DG/SG/PRCP du 23/09/2026 -
Convocation délibération n°2026-233/ONI/DG/SG/PRCP du 14/10/2026 Date d'ouverture : 28 septembre 2026
Nombre de Soumissionnaire : Quinze (15) - Date de délibération : 19 octobre 2026

<u>Lot N°1</u> : Travaux de construction de bâtiment au profit de l'Antenne régionale de l'ONI KOULSE (Kaya).

- Montant prévisionnel : E = 80 000 000 FCFA TTC
P= 65 305 072
M =0,6 E+0,4 P = 74 122 029
- Borne Inférieure (BI=Mx0,85) = 63 003 725
-Seuil de tolérance (ST = 0,95BI) = 59 853 538

Soumissionnaire	**Montant lu en FCFA**	**Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA**	**Montant corrigé FCFA HTVA**	**Montant corrigé en FCFA TTC**	**Montant évalué FCFA TTC**	**Observations**	**Classement**
SERVICE DE TRAVAUX ÉLECTRICITÉ ET BÂTIMENT (STEB)	73 033 137 TTC	24 604 218	82 743 521 HTVA	97 637 355 TTC	97 637 355 TTC	<u>Non conforme</u> Absence du plan de charge et du formulaire des marchés de travaux en cours -Absence d'expérience dans les travaux similaires (2 exigés) pour tout le personnel -Le formulaire de renseignement sur le candidat, l'engagement à respecter le code d'éthique et de	Non classé

						déontologie, les attestations de mise à disposition des véhicules de liaison et des camions bennes ; les CV, attestations de travail et de disponibilité de tout le personnel fournis sont non conformes : la dénomination de l'entreprise y référencée est Service Technique en Electricité et Bâtiment au lieu de Service des Travaux Electricité Bâtiment conformément à l'attestation d'inscription au RCCM joint -Facture d'achat du matériel de construction (bétonnière, groupe électrogène, échafaudages, vibreurs…) non acquittée Hors enveloppe A l'item 1.2.5 : Quantité utilisée : 51,28 au lieu de 13,67 exigée A l'item 1.2.6 : Quantité utilisée :13,67 au lieu de 294 exigée A l'item 1.2.7 : Quantité utilisée : 294 au lieu de 28,63 exigée Erreur de sommation au sous total 1-4 ! 5 840 099 au lieu de 4 403 667 écrit A l'item 4.1.1.1 des toilettes : Quantité utilisée : 1 au lieu de 4 exigée	
ETS CONGO MAHAMADI HIGH LEVEL BUSINESS	50 035 631 HTVA	-1 014 800	49 175 631 HTVA	58 027 244 TTC	58 027 244 TTC	Offre anormalement basse (en deçà de la limite du seuil de tolérance) A l'item 4.3.3: Quantité utilisée 2 au lieu de 1 exigée A l'item 4 .2.4 des toilettes :Quantité utilisée 4 au lieu de 2 exigée	Non classé
ENTREPRISE TIMGBOUMBOU (ETB SARL)	55 096 867 HTVA		55 096 867 HTVA	65 014 303 TTC	65 014 303 TTC	Conforme	2 ème
YASMINE SERVICE SARL	53 547 014 HTVA 63 185 476 TTC		53 547 014 HTVA	63 185 476 TTC	63 185 476 TTC	Non Conforme Non-respect du modèle de la lettre de soumission (clause erronée au point F portant garantie de bonne exécution : 41 au lieu de 43.1) - Attestation de mise à disposition du camion benne et de la camionnette Pick up non conforme : engins appartenant à SIDIBE Abdoulaye et mise à disposition signée par SIBIDE Abdoulaye	Non classé
SOCIETE GENERALE CHEZ ZIAAD BURKINA (SOGECBU)	71 840 094 TTC	2 693 038	63 328 671 HTVA	74 727 832 TTC	74 727 832 TTC	Conforme Sous total 1.4 du bâtiment principal : Erreur de Sommation 6 264 207 au lieu de 3 816 972 omission de l (item 1 -4-1 (2 447 235 F) dans le sous total 1-4	3 ème
REAL SERVICES INTERNATIONAL	53 559 322 HTVA	250 910	53 771 957 HTVA	63 450 910 TTC	63 450 910 TTC	Conforme A l'item 5.2.2 du bâtiment principal Prix Unitaire : 2000 au BPU au lieu de 1500 sur le devis A l'item 3 des toilettes : erreur de sommation 323 200 au lieu 1 62 400 A l'item 4.1.1 : erreur du montant 2000 000 au lieu de 1 872 165	1er
EZONOF SARL	65 419 483 TTC	135 700	55 555 240 HTVA	65 555 183 TTC	65 555 183 TTC	Non Conforme -Non-respect du modèle de la lettre de soumission (points F à I : clauses erronées) A l'tem 2.3.1.1.1 des toilettes : quantité utilisée 76,66 au lieu de 79,66 exigée omission du l'item 4 -3 -1 (100 000F) dans le total HTVA	Non classé

ETS NIKIEMA & FRERES (E.N.F)	58 948 876 HTVA 69 559 673 TTC	-46 727	58 909 277 HTVA	69 512 946 TTC	69 512 946 TTC	Non Conforme -Garantie de soumission fournie non conforme : la garantie est émise au nom de l'établissement nikiema et frères alors que la dénomination exacte de l'entreprise est ''établissement nikiema séni et frères'' conformément à l'attestation d'inscription au RCCM -Absence du plan de charge et du formulaire des marchés de travaux en cours -Diplôme du chef de projet fourni non conforme : BAC+3 au lieu de BAC+5 exigé dans le DAO -Absence d'attestation de travail pour tout le personnel sauf le plombier et les maçons sous total 1.4 du bâtiment principal : Erreur de sommation 4 396 877 au lieu 4 396 876 à l'item 4- 2 -2 : Erreur de calcul 180 000 au lieu de 300 000 omission de l'item 3-1-2-1 (80 400) au total chap 3	Non classé
VORTEX GATES COMPANY	56 177 825 HTVA 66 289 834 TTC		56 177 825 HTVA	66 289 834 TTC	66 289 834 TTC	Non Conforme -Non-respect du modèle de l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie -Liste nominative du personnel fourni non signée -Absence de la liste nominative du matériel -Diplôme du conducteur des travaux fourni non conforme : ingénieur en génie électrique au lieu d'ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO -Une même personne est proposée à deux postes distincts du personnel clé : le conducteur des travaux est en même temps proposé au poste d'électricien ; cependant cette même personne produit deux CV différents avec des signatures différentes -Absence d'attestation de travail pour tout le personnel sauf le plombier et les maçons -Attestation de travail du plombier non signé -Incohérence des dates de naissance entre le diplôme et le CV de tout le personnel sauf le plombier et les maçons -Absence de la carte grise du véhicule pick up mis à disposition -Incohérence des immatriculations entre la carte grise et la mise à disposition du camion benne	Non classé
Attributaire provisoire		***REAL SERVICES INTERNATIONAL pour un montant HTVA de cinquante-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (53 559 322) FCFA soit soixante-trois millions quatre cent cinquante mille neuf cent dix (63 200 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix jours (90) jours.***					

Lot N°2 : Travaux de construction de bâtiment au profit de l'Antenne régionale de l'ONI GOULMOU (Fada N'Gourma).

- - Montant prévisionnel : E = 80 000 000 FCFA TTC
- P= 63 797 204
- M =0,6 E+0,4 P = 74 594 819
- Borne Inférieure (BI=Mx0,85) = 62 491 049
-Seuil de tolérance (ST = 0,95BI) = 59 366 497

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA	Correction opérée en plus ou en moins-value en FCFA TTC/HTVA	Montant corrigé FCFA HTVA	Montant corrigé en FCFA TTC	Montant évalué FCFA TTC	Observations	Classement
AGENCE DE CONSTRUCTIONS CIVILES	78 980 050 TTC	1 964 051	68 596 696 HTVA	80 944 101 TTC	80 944 101 TTC	Non conforme Agrément technique non conforme	Non classé

(A2C)						Non-respect du modèle de la lettre de soumission (point E confus : clauses erronées et délais contradictoires) -Non-respect du modèle de l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie -Agrément technique fourni non conforme -Montant corrigé hors enveloppe A l'item 1.2.5 : Quantité utilisée : 51,28 au lieu de 13,67 exigée A l'item 1.2.6 : Quantité utilisée :13,67 au lieu de 294 exigée A l'item 1.2.7 : Quantité utilisée : 294 au lieu de 28,63 exigée A l'item 1.3.4du bâtiment principal : Quantité utilisée 0,80 au lieu 27,89 exigée Sous total 2.2 :erreur de sommation 3 825000 au lieu de 4 025 000 a l'item 2.4.1 des toilettes :Quantité utilisée 1,52 au lieu de 1,92 exigée 2.4.3 :Qté utilisée 1,94 au lieu de 1,18 exigée	
SERVICE DE TRAVAUX ÉLECTRICITÉ ET BÂTIMENT (STEB)	65 349 942 TTC	25 746 154	77 200 081 HTVA	91 096 096 TTC	91 096 096 TTC	Non conforme Absence du plan de charge et du formulaire des marchés de travaux en cours -Absence d'expérience dans les travaux similaires (2 exigés) pour tout le personnel -Le formulaire de renseignement sur le candidat, l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie, les attestations de mise à disposition des véhicules de liaison et des camions bennes ; les CV, attestations de travail et de disponibilité de tout le personnel fournis sont non conformes : la dénomination de l'entreprise y référencée est Service Technique en Electricité et Bâtiment au lieu de Service des Travaux Electricité Bâtiment conformément à l'attestation d'inscription au RCCM joint -Facture d'achat du matériel de construction (bétonnière, groupe électrogène, échafaudages, vibreurs…) non acquittée Hors enveloppe Pièces administratives non fournies A l'item 1.2.5 : Quantité utilisée : 51,28 au lieu de 13,67 exigée A l'item 1.2.6 : Quantité utilisée :13,67 au lieu de 294 exigée A l'item 1.2.7 : A l'item 1.3.4 : Quantité utilisée : 294 au lieu de 28,63 exigée 4.3.3 : quantité utilisée 2 au lieu de 1 exigée A l'item 4.3.1 des toilettes : quantité utilisée 4 au lieu de 2 exigée	Non classé
ETS CONGO MAHAMADI HIGH LEVEL BUSINESS	52 946 911 HTVA	- 1 014 800	52 086 911 HTVA	61 462 555 TTC	61 462 555 TTC	Conforme A l' item 4.3.3 : quantité utilisée 2 au lieu de 1 exigée A l'item 4.3.1 des toilettes : quantité utilisée 4 au lieu de 2 exigée	1er
ENTREPRISE FASO	52 113 814 HTVA		52 113 814 HTVA	61 494 30 1 TTC	61 494 301 TTC	Non Conforme -Absence du plan de charge	Non classé

CONSTRUCTION & SERVICE (EFCS SARL)	61 494 301 TTC					-Diplôme du conducteur des travaux fourni non conforme : BAC+2 au lieu de BAC+3 exigé dans le DAO -Incohérence des dates de naissance entre le diplôme (23/09/1993) et le CV (13/09/1993) du chef de chantier -Absence de la facture d'achat du lot de matériel pour la climatisation	
ELEVATION PRO ET WPF SARL	51 457 984 HTVA		51 457 984 HTVA	60 720 42 1 TTC	60 720 421 TTC	Non Conforme -Non-respect du critère de qualification portant expérience dans les travaux similaires pour chaque poste du personnel (une expérience fournie conforme au lieu de 02 exigés pour le chef de projet, le conducteur des travaux, le chef de chantier et le topographe) -Le conducteur des travaux proposé par l'entreprise Elevation Pro et WPF Sarl est aussi employé par l'entreprise CAMF (en tant que chef de projet) : signatures différentes sur les CV ; employé à la fois par l'entreprise SA Building et l'entreprise CAMF dans la période de 2020 à 2025 puis par l'entreprise Elevation Pro et WPF Sarl et l'entreprise CAMF dans la période de janvier 2026 à nos jours -Attestations de travail de tout le personnel non probant : établies le 28/09/2025 alors que tout le personnel a été employé dans l'entreprise en 2026 -Certificat de travail du conducteur des travails non probants : établi le 14/12/2026 (date qui n'est pas encore arrivée) alors qu'il a cessé de travailler dans la structure émettrice depuis le 30/11/2025 -Certificat de travail du plombier non probant : établi le 09/12/2025 alors que tout le personnel a été employé dans l'entreprise en 2026 -Certificat de travail du conducteur des travaux non probant : établi le 14/12/2026 (date qui n'est pas encore arrivée) alors qu'il a cessé de travailler dans la structure émettrice depuis le 30/11/2025 -Certificat de travail du plombier non probant : établi le 09/12/2025 alors qu'il a cessé de travailler dans la structure émettrice le 20/12/2025	Non classé
SOCIETE GENERALE CHEZ ZIAAD BURKINA (SOGECBU)	68 623 803 TTC	2 887 737	60 603 000 HTVA	71 511 54 0 TTC	71 511 540 TTC	<u>Conforme</u> Sous total 1.4 du bâtiment principal: Erreur de Sommation 6264207 au lieu de 3 816972 Omission de l (item 1 -4-1 (2 447 235 F) dans le sous total 1-4	2 ème
NEWBAT-CONFORT SARL	49 869 724 HTVA	92 099	49 947 774 HTVA	58 938 37 3 TTC	58 938 373 TTC	<u>Non conforme</u> Absence d'attestation de mise à disposition pour le véhicule de liaison appartenant au signataire de l'offre qui devrait le mettre à disposition de sa société (car ce n'est pas une entreprise personnelle)	Non classé

						-Non-respect du modèle de la lettre de soumission : clauses erronées au point E (19.1 et 16 au lieu de 19.1 et 23.1) Offre anormalement basse (en deçà de la limite du seuil de tolérance) A l'item 2.2.1.2 des toilettes : erreur de calcul 30 080 au de de 31840	
CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT MODERNE DU FASO (CAMF)	52 881 567 HTVA 62 400 249 TTC		52 881 567 HTVA	62 400 249 TTC	62 400 249 TTC	Non Conforme -Le chef de projet proposé par l'entreprise CAMF est aussi employé par l'entreprise Elevation Pro et WPF Sarl (en tant que conducteur des travaux) : signatures différentes sur les CV ; employé à la fois par l'entreprise SA Building et l'entreprise CAMF dans la période de 2020 à 2025 puis par l'entreprise Elevation Pro et WPF Sarl et l'entreprise CAMF dans la période de janvier 2026 à nos jours -Méthodologie d'exécution des travaux non exhaustive -CCTP lu et approuvé non joint	Non classé
EZONOF SARL	65 478 483 TTC	135 700	55 605 240 HTVA	65 614 183 TTC	65 614 183 TTC	Non Conforme Non-respect du modèle de la lettre de soumission (points F à I : clauses erronées) -L'attestation de mise à disposition du camion benne au lot 2 n'est pas signée par le propriétaire dudit camion A l'item 2.3.1.1 des toilettes : quantité utilisée 76,66 au lieu de 79,66 exigée	Non classé
ETS NIKIEMA & FRERES (E.N.F)	58 948 876 HTVA 69 559 673 TTC	- 46 727	58 909 277 HTVA	69 512 946 TTC	69 512 946 TTC	Non Conforme Garantie de soumission fournie non conforme : la garantie est émise au nom de l'établissement nikiema et frères alors que la dénomination exacte de l'entreprise est ''établissement nikiema séni et frères'' conformément à l'attestation d'inscription au RCCM -Absence du plan de charge et du formulaire des marchés de travaux en cours -Absence d'attestation de travail pour tout le personnel sauf le plombier et les maçons -Diplôme du conducteur des travaux fourni non probant Sous total 1.4 du bâtiment principal : erreur de sommation 4 396 877 au lieu 4 396 876 A l'item 4.2.2 du bâtiment principal : erreur de calcul 180 000 au lieu de 300 000 A l'item 3, chap 3 des toilettes : erreur de calcul 173200 au lieu de 92800	Non classé
VORTEX GATES COMPANY	58 149 425 HTVA 68 616 322 TTC		58 149 425 HTVA	68 616 322 TTC	68 616 322 TTC	Non Conforme Non-respect du modèle de la lettre de soumission : absence du nom et de l'adresse de l'autorité contractante -Non-respect du modèle de l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie -Liste nominative du personnel fourni non signée -Absence de la liste nominative du matériel -Incohérence des dates de naissance entre le diplôme et le CV de tout le personnel sauf le	Non classé

						chef de chantier, le plombier et les maçons -Même électricien et même topographe proposé pour les 02 lots -Les attestations de mise à disposition du camion benne et du véhicule de liaison ne sont pas signées par les propriétaires desdits engins -Absence de la facture d'achat du lot de matériel pour la climatisation	
Attributaire		***ETS CONGO MAHAMADI HIGH LEVEL BUSINESS pour un montant HTVA de cinquante-deux millions quatre-vingt-six mille neuf cent onze (52 086 911) FCFA soit soixante et un millions quatre cent soixante-deux mille cinq cent cinquante-cinq (61 462 555) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix jours (90) jours.***					

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

FICHE DE SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (FINANCIERES) N°2026-001/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DE COMPARAISON DES TARIFS DES OPERATEURS A LA DISPOSITION DES CONSOMMATEURS AU PROFIT DE L'ARCEP - FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP
Date d'ouverture et de délibération : 24/07/2026 et 20/10/2026

N° d'ordre	Soumissionnaires	Note Technique (T) /100	Note Financière (F) /100	Note Technique pondérée (0,8) /100	Note Financière pondérée (0,2) /100	Note finale (S) = (Tx0,8) + (Fx0,2) /100	Montant total lu en FCFA	Montant total corrigé en FCFA	Observations
01	GROUPEMENT DORIANE IS / THINKTANK BUSINESS SOLUTION	88,00	81,65	70,40	16,33	87,73	92 593 656 TTC	92 593 656 TTC	Conforme
02	GROUPEMENT AFRIK LONNYA / AXEL	94,00	100,00	75,20	20,00	95,20	75 600 240 TTC	75 600 240 TTC	Conforme
03	GROUPEMENT SIGA / CLOUD CONCEPT	92,00	76,54	73,60	15,31	88,91	98 772 608 TTC	98 772 608 TTC	Conforme
04	GROUPEMENT ST2I INTERNATIONAL / TECH PÔLE EXPERTISE	90,00	75,76	72,00	15,15	87,15	84 570 000 HTVA	84 570 000 HTVA	Conforme
CABINET RETENU POUR LA NEGOCIATION :		***GROUPEMENT AFRIK LONNYA / AXEL pour un montant de soixante-quinze millions six cent mille deux cent quarante (75 600 240) francs CFA toutes taxes comprises avec un délai d'exécution de cent-quatre-vingt (180) jours.***							

AGENCE DE GESTION DU PEAGE

DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE N°2026-001/MEF/SG/DG-AGP/DFC POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT SOCIAL DU PERSONNEL TRANSFERE A L'AGP.
Financement : Budget AGP, Exercice 2026 - Date de publication de l'avis : N° 4445 du 16/07/2026
Date de publication des résultats provisoires : N°4475 du 27/08/2026 - Date d'ouverture des plis : 30/09/2026
Date de délibération : 27/10/2026 - Nombre de plis reçus : 03 - Note minimale requise : 75/100

Consultants	Expérience du Consultant (05 points) et qualité de l'offre (05 points)	Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de références Approche technique et méthodologique /10 points Plan de travail /10 points Organisation et personnel /10 points 30 points	Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission : Chef de mission (20 points) Assistant N°1 (15 points) Assistant N°2 (15 points) Total : 50 points	Participation de ressortissants nationaux au personnel clé : 05 points	Transfert de compétences (Formation) : 05 points	Note technique 100 points	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Appréciation
GROUPEMENT SYNEX CONSULTING / GRH CONSEIL	09/10 (Expérience = 5 et qualité de l'offre = 4)	24/30	00/50 Diplôme du chef de mission non conforme Diplômes de l'assistant 1 et 2 non fourni,	00/05 L'ensemble du personnel clé n'est pas de nationalité burkinabè	05/05	38/100	-	-	Note technique insuffisante
GROUPEMENT HUMAN PROJECT GROUP/NUMERIS	09/10 (Expérience = 5 et qualité de l'offre = 4)	27/30	35/50 Diplômes de l'assistant 2 non conforme	05/05	05/05	81/100	19 200 000	22 656 000	2ème

AUDIT & CONSEILS									
GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI	09/10 (Expérience = 5 et qualité de l'offre = 4)	27/30	50/50	03/05 Le chef de mission n'est pas de nationalité burkinabè	05/05	94/100	14 000 000	16 520 000	1er
Retenu pour la négociation	***« GROUPEMENT SEC DIARRA BURKINA / SEC DIARRA MALI » pour un montant corrigé de quatorze millions (14 000 000) francs CFA HTVA soit seize millions cinq cent vingt mille (16 520 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.***								

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Synthèse rectificative de dépouillement suivant extraits de décisions N°2026-L0371/ARCOP/ORD du 06/10/2026 et N°2026-L. R0392/ARCOP/ORD du 15/10/2026 du dossier de demande de prix N°2026-15/MS/SG/CHU-T du 24/08/2026 pour l'achat de travaux, matériels et équipements au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo (CHU-T).
Paru dans la revue des marchés publics : N°4477 du lundi 31 août 2026**.**
Nombre de soumissionnaires : 5
Date de dépouillement : mercredi 09 septembre 2026.
Financement : Budget du CHU-T, exercice 2026.
Montant prévisionnel : 24 000 000 F CFA TTC.

Borne inférieure : 19 054 733 F CFA TTC **;**
Seuil de tolérance (5% borne inférieure) : 18 101 996 CFA TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé TTC en (FCFA)	Observations	Rang
1	PALLIUM GROUP	15 875 000 HTVA	Néant	**Non Conforme** Délai de validité de la garantie de soumission 60 jours proposée en lieu et place de 70 jours prévu dans le DPX.	Non classé
2	DECCOM BURKINA	18 452 368 TTC	Néant	**Non Conforme** Délai de validité de la garantie de soumission 60 jours proposée en lieu et place de 70 jours prévu dans le DPX.	Non classé
3	ICNF	15 671 750 HTVA	Néant	**Conforme**	1er Avec confirmation de prix
4	EDEDICO SARL	15 999 000 HTVA	Néant	**Non Conforme** Aucune pièce n'a été transmise dans un délai de 72 heures conformément à la LN°2026-03/MS/SG/CHU-T du 9/09/ 2026.	Non classé
5	KMS SARL	18 300 0000 HTVA	Néant	**Conforme**	2ème
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		INCF pour un montant de : **quinze millions six cent soixante-onze mille sept cent cinquante (15 671 750) francs CFA HTVA**, avec un délai de livraison de **trente (30)** jours.			

BURKINA YIN WISGR META

Demande de prix *N°2026-011/BYM/DG/PRCP du 30/10/2026* pour l'acquisition de trois (03) imprimantes de tickets pour le stade du 4 août au profit de Burkina Yin wisgr Meta. (BYM) - Financement : Budget de BYM, Exercice 2026
Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : 06 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics 4514 du 21/10/2026
Date de dépouillement : 30/10/2026 - Référence lettre de convocation de la CAM : Lettre N°2026-01219 010 486/BYM/DG/PRCP du 27/10/2026

N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		RANG	Observations
		HT HD	TTC	HT HD	TTC		
	(P) Moyenne des offres conformes = 38 999 686/2= 19 499 843 **(E) Enveloppe 20 000 000** **60% Enveloppe (60% E) 12 000 000** **40% Moyenne des offres conforme 7 799 937** **Moyenne pondéré M = (0.4 P +0.6 E) = 19 799 937** **Offre anormalement basse 0.85 M = 16 829 946** **Marge de tolérance 0.95 = 15 988 449**						
1	TC SOLUTION	16 110 581	19 010 486	16 110 581	19 010 486	1er	Conforme
2	BA TRA COR	12 390 000	14 620 200	12 390 000	14 620 200	Non classé	Non Conforme : Absence d'autorisation du fabricant et de la fiche technique Une insuffisance au niveau de la déclaration de garantie de soumission (personne dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de GRACIERA SERVICES au lieu de Da Anicet BADO
3	BKA TECHNOLOGIES	16 940 000	19 989 200	16 940 000	19 989 200	2e	Conforme
4	ACTES INTERNATIONALES	14 300 000	16 874 000	14 300 000	16 874 000	Non classé	Non conforme : Absence de fermeté au point 1.8 Incohérence au point 1.9 Alimentation électrique 120/240 volts-50Hz 24 Vdc proposées est différente sur la fiche technique100/240 VAC, 50/60 Hz 24 Vdc L'autorisation du fabricant n'est pas cachetée.
5	SIEGE					Non classé	Non conforme. : Absence de fermeté au point 1.8 Autorisation de distributeur agrée fourni au lieu d'autorisation du fabriquant demandée dans le dossier

							La lettre de soumission : mauvaise référence : clause 14 référencé dans l'offre au lieu de la clause 15 Procuration non signée
6	PRODITEK SARL	10 950 000	12 921 000	10 950 000	12 921 000	Non classé	Non Conforme : Absence de fermeté au point 1.8 Absence d'autorisation du fabricant. Agrément D 1 D 3 fourni au lieu de D5 demandée dans le dossier

Attributaire :
TC SOLUTION pour un montant total HT de seize millions cent dix mille cinq cent quatre-vingt-un (16 110 581) et un montant TTC de dix-neuf millions dix mille quatre cent quatre-vingt-six (19 010 486) avec un délai d'exécution de quarante cinq (45) jours

Demande de prix N°2026-011/BYM/DG/PRCP du 12/10/2026 pour l'acquisition d'équipements complémentaires pour l'entretien des pelouses au profit de Burkina Yin wisgr Meta. (BYM) - Financement : Budget de BYM, Exercice 2026
Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : 06 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics 4516 du 23/10/2026
Date de dépouillement : 02/11/2026
Référence lettre de convocation de la CAM : Lettre N°2026-013/BYM/DG/PRCP du 27/10/2026

N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		RANG	Observations
		HT HD	TTC	HT HD	TTC		
1	K-GROUP	76 250 000	89 975 000	76 250 000	89 975 000		Infructueux pour insuffisance technique du dossier
2	DESIGN CONSTRUCTION BTP	76 270 000	89 998 600	76 270 000	89 998 600		
3	INOVATECH GLOBAL SERVICE SARL	65 200 000	76 936 000	65 200 000	76 936 000		
4	GETRA-BF SARL	78 160 000	92 228 800	78 160 000	92 228 800		
5	AFRIK/BTP et LOGISTIQUES	77 970 000	92 004 600	77 970 000	92 004 600		
6	CLEAAN TECH INTERNATIONAL GROUP (CTI)	82 600 000	97 468 000	82 600 000	97 468 000		

Infructueux pour insuffisance technique du dossier

BURKINA SUUDU BAWDE

Demande de prix n° 2026-023/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP du 24 septembre 2026 pour l'acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de Burkina Suudu Bawdè - Financement : Budget BURKINA SUUDU BAWDE, Exercice 2026.
Publication de l'avis : Quotidien des marchés n° 4493 du Mardi 22 Septembre 2026.
Date du dépouillement et de la délibération : 02 octobre 2026 - Nombre de soumissionnaires : huit (08)

Soumissionnaires	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		RANG	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit de Burkina Suudu Bawdè						
Montant prévisionnel =12 425 000 CFA TTC Borne inférieure = 10 021 672 CFA TTC Seuil de tolérance = 9 520 588F CFA TTC						
ECOGS-GLOBAL	Mini : Maxi :	Mini :5 979 650 Maxi :9 112 550	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Non classé	Absence de marque sur l'ensemble des items concerné dans l'offre Item 13. Désodorisant contenant hydrocarbures. Absence de choix de l'item proposé concernant le type de désodorisant Item 39 machettes. Absence de choix sur la dimension de l'item concerné. Choix entre 560 à 400 mm NON CONFORME
AMIDOU SERVICE/C.T.I.D	Mini : Maxi	Mini :6 734 248 Maxi :10 335 915	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	1er	CONFORME
PLANETE SERVICES	Mini : Maxi :	Mini :6 874 090 Maxi :10 528 550	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	2ème	CONFORME
DIANE-SA MULTI SERVICES	Mini :5 236 250 Maxi :8 027 500	Mini : Maxi	Mini : Maxi	Mini : Maxi	Non classé	Absence de marque sur l'ensemble des items concerné dans l'offre Item 13. Désodorisant contenant hydrocarbures. Absence de choix de l'item proposé concernant le type de désodorisant Item 39 machettes. Absence de choix sur la dimension de l'item concerné. Choix entre 560 à 400 mm NON CONFORME
IMALDOU MULTI SERVICE	Mini : 6 396 500 Maxi: 9 872 500	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	2ème	CONFORME
ETABLISSEMENT WENDA	Mini : 5 210 450 Maxi: 7 918 400	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Non classé	Absence de marque sur l'ensemble des items concerné dans l'offre Item 13. Désodorisant contenant hydrocarbures. Absence de choix de l'item proposé concernant le type de désodorisant Item 39 machettes. Absence de choix sur la dimension de l'item concerné. Choix entre 560 à 400 mm NON CONFORME

NOULANE TRADE INFORMATIQUE	Mini : 5 281 850 Maxi: 8 042 250	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Non classé	Item 13. Désodorisant contenant hydrocarbures. Absence de choix de l'item proposé concernant le type de désodorisant Item 39 machettes. Absence de choix sur la dimension de l'item concerné. Choix entre 560 à 400 mm NON CONFORME
KARS	Mini : 5 142 900 Maxi: 7 824 000	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Mini : Maxi :	Non classé	Item 13. Désodorisant contenant hydrocarbures. Absence de choix de l'item proposé concernant le type de désodorisant Item 39 machettes. Absence de choix sur la dimension de l'item concerné. Choix entre 560 à 400 mm NON CONFORME
ATTRIBUTAIRE	***AMIDOU SERVICE/C.T.I.D pour un montant minimum TTC de six millions sept cent trente-quatre mille deux cent quarante-huit (6 734 248) francs CFA et d'un montant maximum TTC de dix millions trois cent trente-cinq mille neuf cent quinze (10 335 915) francs CFA avec un délai de livraison de quinze (15) jours par commande.***					

Demande de Prix n° : 2026-026/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP pour des travaux de réalisation de deux (02) forages positifs au CRFP de Fada N'Gourma - Financement : Budget BURKINA SUUDU BAWDE, Exercice 2026.
Publication de l'avis : 4498 du 29 septembre 2026 - Références de la convocation CAM : N°2026-149 /MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP du 05 octobre 2026 - Date du dépouillement et de la délibération : mercredi 08 octobre 2026 - Nombre de soumissionnaires : Deux (02)

Soumissionnaires	**MONTANT LU EN F CFA**		**MONTANT CORRIGE EN F CFA**		**RANG**	**OBSERVATIONS**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		**Montant prévisionnel = 24 883 653 F CFA TTC Borne inférieure = 20 568 225 F CFA TTC Borne supérieure = 27 827 599 F CFA TTC**
BASGANA CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE	-	22 632 400	-	22 632 400	Classé 1er	Conforme : l'offre n'est ni anormalement basse ni anormalement élevée.
ELITE HYDRO SERVICES	20 090 000	23 706 200	20 090 000	23 706 200	Classé 2 ème	Conforme : l'offre n'est ni anormalement basse ni anormalement élevée.
ATTRIBUTAIRE	***BASGANA CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE pour un montant de vingt-deux millions six cent trente-deux mille quatre cent (22 632 400) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.***					

DEMANDE DE PRIX N°2026-027/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP DU 14 OCTOBRE 2026 pour l'acquisition de materiel de bureau au profit de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB) - FINANCEMENT : BUDGET DE BURKINA SUUDU BAWDE, EXERCICE 2026
PUBLICATION : QUOTIDIEN N°4509 DU 14/10/2026 - DATE DE DEPOUILLEMENT : 23 OCTOBRE 2026
DATE DE DELIBERATION : 26 OCTOBRE 2026 - NOMBRE DE PLIS : TREIZE (13)
Lot unique : Acquisition de matériels de bureau au profit de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB)

Lot 1 : Acquisition de matériel de bureau au profit de BURKINA SUUDU BAWDE. Budget prévisionnel : Lot unique : 40 249 700 HTVA, 49 085 000 TTC,
BORNES INF : 39 491 202 FCFA TTC ; Borne supérieure : 53 429 273 FCFA TTC ; seuil de tolérance : 37 516 642 FCFA TTC

N°	**SOUMISSIONNAIRES**	**Montants lus publiquement en francs CFA**	**Montant corrigés avec rabais en francs CFA**		**RANG**	**Observations**
			HTVA	**TTC**		
1	AMIDOU SERVICES /CTID	36 675 108 TTC	-	36 675 108	-	Non classée Offre anormalement basse
2	JP TRADING	45 236 480 TTC	-	45 059 480	1er	OFFRE CONFORME : Une erreur de sommation du montant TTC a été constatée, entraînant une diminution de 150 000 FCFA, soit moins 0,39 % du montant TTC initial.
3	PKS SARL	30 990 000 HTVA	30 990 000	-	-	OFFRE NON CONFORME - Item 1.8 : Agrafeuse géante. Choix non opéré concernant la série d'agrafes proposée. - Item 3.17 : Photocopieuse de petite capacité A4. Choix non opéré concernant la capacité papier requise. - Item 3.19 : Alimentation. Le choix non opéré concernant le type de câble requis. - Item 4.21 : Photocopieur de moyenne capacité A3, type 2. Choix non opéré concernant la présence d'un socle sur roulettes. - Item 4.23 : Type de câble. Le choix non opéré concernant le type de câble requis
4	SDE GRAPHISME	32 740 000 HTVA	32 740 000	-	-	OFFRE NON CONFORME - Item 4.31 : Photocopieur de moyenne capacité A3, type 2. Choix non opéré concernant l'état de la photocopieuse proposée. - Item 5.23 : Photocopieur de grande capacité A3, type 2. Choix non opéré précisé concernant le type de câble requis. - Item 5.24 : Cartouche. La référence de la cartouche proposée n'a pas été précisée. - Item 1.8 : Agrafeuse géante. Choix non opéré concernant le type d'agrafes requis. - Item 3.19 : Photocopieur multifonction de petite capacité A4. Choix non opéré concernant le type de câble requis.
5	BILMA HIGHER SERVICE	35 110 000 HTVA	35 110 000	-	-	OFFRE NON CONFORME Item 3. Photocopieur de petite capacité. Choix non opéré au niveau du type de câble. Item 4.23 Photocopieur de moyenne capacité. Choix non opéré au niveau du type de câble. Item 2.12. Coffre fort.URL du fabricant non précisé

						Item 5.5 et 5.6. Photocopieur de grande capacité. Vitesse de copieur non conforme. Au lieu de 65 copies par minute il a proposé 45 pages par minute Item 3.17. Proposition non conforme au niveau de la capacité du papier. Absence de proposition de la casette d'alimentation Item 5.21. Photocopieur de grande capacité. Capacité du chargeur non conforme. Au lieu de 200 il a proposé 100 et 50 au niveau du module de finition au lieu de 100
6	TAGMA INTERNATIONAL	39 152 400 TTC	-	39 152 400	-	OFFRE NON CONFORME Item 2. Coffre-fort. La proposition de hauteur ne respecte pas la prescription retenue du DAO. Au lieu de 70 cm il a été proposé 90 cm Item 3.3. Photocopieur de petite capacité multi fonction A4. Choix de couleur non conforme. Au lieu de noir blanc il a été proposé un copieur en couleur Item 3.6. Capacité de reproduction de cartouche non conforme
7	ERK	45 430 000 TTC	-	45 430 000	2ème	OFFRE CONFORME
8	JEHO NISSI SARL	8 999 860 TTC	-	8 999 860	-	OFFRE NON CONFORME L'offre technique proposée n'est pas conforme à l'objet de la présente demande de prix n°2026-027. Au lieu de matériel de bureau il a été proposé des consommables informatiques
9	PROTECH SARL	47 990 600 TTC	-	47 990 600	3ème	OFFRE CONFORME
10	FAAB SERVICE	46 108 500 TTC	-	46 108 500	-	OFFRE NON CONFORME - Item 2 : Coffre-fort. La hauteur proposée n'est pas conforme à la prescription du DAO. En effet, il a été proposé une hauteur de 90 cm au lieu des 70 cm requis. - Item 4.3 : Photocopieuse de moyenne capacité. Le type de photocopieuse proposé n'est pas conforme aux spécifications techniques exigées. En effet, il a été proposé une machine en couleur au lieu d'une photocopieuse noir et blanc. - Items 5.5 et 5.6 : Photocopieuses de grande capacité. Les vitesses d'impression proposées ne sont pas conformes aux exigences techniques. En effet, il a été proposé des appareils ayant une vitesse de 45 pages par minute au lieu des 65 copies par minute requises. - Item 13.5 : Régulateur de tension. La capacité du régulateur de tension proposé n'est pas conforme à la spécification technique du DAO. En effet, il a été proposé un régulateur de 2 000 VA au lieu de la capacité de 1 500 VA requise.
11	TEEBWAOGA	31 596 000 HTVA	31 596 000	-	-	Non classée Offre anormalement basse
12	YISOREGA MULTI-SERVICES (YMS)	36 161 100 TTC	-	36 161 100	-	OFFRE NON CONFORME - Item 3.3 : Photocopieuse multifonction A4 de petite capacité. Le type de photocopieuse proposé n'est pas conforme aux exigences. En effet, aucune option n'a été sélectionnée concernant le type de copieur. - Item 2.9 : Coffre-fort. La hauteur proposée n'est pas conforme aux exigences. Au lieu de la hauteur requise de 70 cm, il a été proposé différentes dimensions, notamment 60 cm, 70 cm × 80 cm, 90 cm et 100 cm, avec une marge de tolérance de 5 cm. - Item 1.9 : Agrafeuse géante. Aucune information relative au catalogue n'a été fournie dans le tableau des caractéristiques techniques. - Item 2.13 : Coffre-fort. Aucune proposition concernant l'état du coffre-fort n'a été fournie. - Item 3.25 : Photocopieuse de petite capacité. Aucune information relative à l'état de la photocopieuse n'a été fournie. - Lettre de soumission : La lettre de soumission n'est pas conforme au point e. Au lieu de faire référence à 15 clauses relatives aux IC, le soumissionnaire a mentionné la clause 14.
13	GALAXY B EMERGENCE	36 575 000 HTVA	-	36 575 000	-	OFFRE NON CONFORME - Item 1 : Agrafeuse géante. Aucune information relative à l'état de l'agrafeuse proposée n'a été renseignée dans le tableau des spécifications techniques. - Item 2 : Coffre-fort. Aucune information relative à l'état du coffre-fort à livrer n'a été renseignée dans le tableau des spécifications techniques. - Item 3 : Photocopieuse multifonction de petite capacité A4. Aucune information relative à l'état de la photocopieuse proposée n'a été renseignée dans le tableau des spécifications techniques. La même observation s'applique aux items 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. - Formulaire de renseignements : Le formulaire de renseignements fourni par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle prévu dans la demande de prix, les points 7, 8 et 9 ayant été occultés
ATTRIBUTAIRE		***Lot unique : Acquisition de matériel de bureau au profit de BURKINA SUUDU BAWDE est attribué à l'entreprise JP TRADING pour un montant TTC de quarante-neuf millions soixante et onze mille quatre cent quatre-vingts (49 071 480) francs CFA après une majoration de 8,90% pour les items 1,3,6,7,8,9 et 13. Le délai de livraison est de trente (30) jours.***				

ECOLE NATIONALE DE LA GARDE DE SECURITE PENITENTIAIRE (ENGSP)

DEMANDE DE PRIX N°2026-05/MJ/SG/ENGSP/DG/PRCP du 05 octobre 2026 relatif à la réalisation et l'équipement d'un forage positif sur le site de KOUBRI au profit de de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP).

Date du dépouillement: **26 octobre 2026 à 09** heures 0**0mn.** Date de déiberation **: 26/10/2025.** Nombre de plis reçus : **01.**
Financement **: Budget de l'ENGSP Exercice 2026.** Référence de la publication de l'avis : **Quotidien N° 4510 du 15 octobre 2026**.
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : **Lettre N° 2026-050/MJ/SG/ENGSP/DG/PRCP du 20/10/2026.**
Enveloppe (E) : 9 900 000F CFA TTC ; Moyenne des offres (P) : 9 888 400 F CFA TTC
M=0,6E + 0,4P = 9 895 360 TTC ; 0,85 M= 8 411 056 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus HT	Montants lus TTC	Montants corrigés HT	Montants corrigés TTC	Observations	Classement
Lot unique : réalisation et l'équipement d'un forage positif sur le site de KOUBRI au profit de de l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP)							
1.	**CEBEC INTERNATIONAL SARL**	8 380 000	9 888 400	8 380 000	9 888 400	**Conforme**	**1er**
ATTRIBUTAIRE		**CEBEC INTERNATIONAL SARL** pour un montant de **huit millions trois cent quatre-vingt mille (8 380 000) CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours**					

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Appel d'Offres Restreint N°2026 004/MERSI/SG/UJKZ/P/PRCP portant acquisition d'équipements au profit de la maison de l'Université Jospeh Ki-Zerbo à Accra en République du Ghana suivant autorisation n°2026-042/MESRI/SG/UJKZ/CA du 25 septembre 2026.
Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026.
Lettre d'invitation de la CAM : N°2026-1008 MESRI/SG/UJKZ/PRCP du 21 Octobre 2026.
Date d'ouverture des plis : 26/10/2026 - Nombre de plis reçus : 03 - Date de délibération : 29/10/2026.
Lot unique : acquisition d'équipements au profit de la maison de l'Université Jospeh Ki-Zerbo à Accra en République du Ghana suivant autorisation n°2026-042/MESRI/SG/UJKZ/CA du 25 septembre 2026.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
1.	Groupement MYRANALE TECH/ DECOR GHANA LTD	40 273 000	47 522 140	40 273 000	47 522 140	Conforme	3ème
2.	Groupement Afrique Confort Equipement SARL/REIGN STUDIO LTD	40 272 500	47 521 550	40 272 500	47 521 550	Conforme	2ème
3.	Groupement GOM MULTI SERVICES (GMS)/ ZEAHOMES	40 154 000	47 381 720	40 154 000	47 381 720	Conforme	1er
Attributaire provisoire		***Groupement GOM MULTI SERVICES (GMS)/ ZEAHOMES pour un montant HTVA de quarante millions cent cinquante-quatre mille (40 154 000) francs CFA francs CFA soit quarante-sept millions trois cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt (47 381 720) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quarante (45) jours calendaires.***					

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de Propositions allégée N°2026-003/MEMC/SG/DMP du 20/10/2026 pour le recrutement d'une firme (bureau d'études) pour l'élaboration de deux (02) plans de réhabilitation assortis de maquettes de conception, d'un chronogramme et d'une budgétisation détaillée pour deux (02) carrières artisanales abandonnées en milieu urbain à BOBO-DIOULASSO.
Référence publication de l'avisà Manifestation d'interêt : Quotidien N° N°4498 du mardi 29 septembre 2026.
Fonds d'Equipement DGMG 2026 - Référence publication des résultats de la Manifestation d'interêt : Quotidien N° 4511 du vendredi 16 octobre 2026.
Méthode de sélection : la sélection au moindre coût (SMC).
Nombre de consultants retenus sur la liste restreinte : trois (03).
Référence des lettres d'invitation des candidats : *Lettre N°2026-003/MEMC/SG/DMP du 20 octobre 2026*
Date limite de soumission : 30 octobre 2026 ; Nombre de consultants ayant soumis des propositions : trois (03)
Date d'ouverture, d'évaluation et de délibération des propositions : 30 octobre 2026.
Score technique minimum requis : 70 points.

Nom du consultant	Score technique	Prix Proposé (en F CFA)		Prix Evalué (en F CFA) HTVA		Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement SCS / ISCOS BF / LIP SARL	97	35 870 000	42 326 600	35 870 000	42 326 600	2ème
HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL	93,75	28 735 000	33 907 300	28 735 000	33 907 300	3ème
Groupement POLYCONSULT INTERNATIONAL / CAET	96,75	28 525 000	-	28 525 000	33 659 500	1er
Attribution à la proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis.	***Nom du Consultant : Groupement POLYCONSULT INTERNATIONAL / CAET***					

MINISTERE DE LA SANTE

PUBLICATION RECTIFICATIVE DE LA SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2026-0034/MS/SG/DMP du 18 aout 2026 pour l'acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB, CNLC et CNLAT EN TROIS (03) LOTS.

Financement : **Budget de l'Etat, Exercice 2026**

- **Publication : Quotidien des marchés publics N°4477 du lundi 31 aout 2026 ; Date d'ouverture des plis mardi 29 septembre 2026 ; Nombre de plis reçus :13**
- Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis **: Lettre 2026-2716/MS/SG/DMP/gcam/ir du 23/09/2026 ;**
- Référence de la convocation de la sous-commission technique (SCT) : **Lettre 2026-2718/MS/SG/DMP/gcam/ir du 23/09/2026 ;**
- Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération **: Lettre 2026-2910/MS/SG/DMP/gcam/ir du 09/10/2026 ;**

Considérant le recours préalable d'un soumissionnaire ;

LOT 1 : **Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du CNAOB**

- **BUDGET PREVISIONNEL :30 000 000 fcfa htva**
- **Montant de la borne inférieure :24 549 133 FCFA HTVA**
- **SEUIL DE TOLERANCE=24 549 133-24 549 133x0.05=23 321 677 FCFA HTVA**

N° D'ODRE	SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GROUPE ASA MATERIELS SARL (GAM)		32 450 000	27 500 000	27 500 000	CONFORME	2ème
2	SCIENCES MODERNE 24 SARL		28 603 200	24 190 000	24 190 000	Item 4 : Discordance entre le montant en lettre (700 000) et en chiffre (750 000) **entrainant une correction de (-59 000)** CONFORME	1er
3	SELICRELAB		33 372 000	33 372 000	33 372 000	Lettre de soumission non conforme : point e) le délai de validité de l'offre fait référence à la clause 14 des IC au lieu de la clause 19.1 des IC NON CONFORME	-
4	ORTHOBA SARL		34 851 300	34 851 300	34 851 300	Lettre de soumission non conforme : point e) le délai de validité de l'offre fait référence à la clause 14 des IC au lieu de la clause 19.1 des IC NON CONFORME	-
5	MEDICARE SA		29 920 000	29 920 000	29 920 000	CONFORME	3ème
Attributaire provisoire:		SCIENCES MODERNE 24 SARL, pour un montant de vingt quatre millions cent quatre vingt dix mille (24 190 000) FCFA HTVA avec une augmentation des quantités des items suivants :Items 8 (de 4 à 6) ; Items 13 à 16 (de 1 à 3) ; Item 17 (de 1 à 2) ; entrainant une incidence de +14,77%, soit vingt-sept millions sept cent soixante-cinq mille (27 765 000) FCFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

LOT 2 : Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques et d'équipements divers au profit du, CNLC

- **BUDGET PREVISIONNEL :60 000 000 fcfa htva**
- **Montant de la borne inférieure :50 020 195 FCFA HTVA**
- **SEUIL DE TOLERANCE=50 020 195-50 020 195x0.05=47 519 186 FCFA HTVA**

N° D'ODRE	SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GROUPE ASA MATERIELS SARL (GAM)	60 500 000		60 500 000	60 500 000	CONFORME	6eme
2	SCIENCES MODERNE 24 SARL		62 453 600	46 820 000	46 820 000	Discordance entre le montant en lettre et en chiffre sur les items suivants : Item 1 : 9 500 000 au lieu de 16 750 000 Item 2 : 27 500 000 au lieu de 32 500 000 Item 3 : 750 000 au lieu de 2 500 000 Item 4 : 750 000 au lieu de 2 500 000 Item 8 : 850 000 au lieu de 985 000 Item 9 : 650 000 au lieu de 950 000 Item 10 : 145 000 au lieu de 45 000 entrainant une correction de (-15 477 000) CONFORME	Offre anormalement basse Non classé
3	MEDICARE SA		68 100 000	65 400 000	65 400 000	CONFORME	7eme
4	MEDIC BIO SA		63 669 614	53 957 300	53 957 300	CONFORME	1er
5	SODIMTRA		57 854 723	57 854 723	57 854 723	CONFORME	3eme
6	BURKINA MEDICAL FACILITY (BMF)		68 444 425	58 003 750	58 003 750	CONFORME	4eme
7	ESIF MATERIEL SARL	55 510 000	65 501 800	55 510 000	55 510 000	CONFORME	2eme
8	KANDOR GROUP SARL		58 900 000	58 900 000	58 900 000	CONFORME	5eme
Attributaire provisoire:		MEDIC BIO SA, pour un montant de cinquante trois millions neuf cent cinquante sept mille trois cents (53 957 300) FCFA HTVA avec une augmentation des quantités des items suivants :Items 3 et 4 (de 1 à 4) ; Items 7 (de 4 à 8) ; Item 10 (6 à 22), entrainant une incidence de +14,83% ,soit soixante un millions neuf cent soixante-quatre mille cents (61 964 100) FCFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

LOT 3 : Acquisition, installation et mise en service de matériels médicotechniques d'équipements divers au profit du CNLAT

- **BUDGET PREVISIONNEL :10 000 000 fcfa htva**
- **Montant de la borne inférieure :8 055 338 FCFA HTVA**

SEUIL DE TOLERANCE=8 055 338-8 055 338x0.05=7 652 571 FCFA HTVA

N° D'ODRE	SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GROUPE ASA MATERIELS SARL (GAM)		9 256 720	9 139 000	9 139 000	CONFORME	5eme
2	SCIENCES MODERNE 24 SARL		8 996 200	8 996 200	8 996 200	CONFORME	4eme
3	MEDICARE SA		8 991 700	8 991 700	8 991 700	CONFORME	3eme
4	SODIMTRA		8 566 423	8 566 423	8 566 423	CONFORME	1er

5	SELANGOR MEDICAL INTERNATIONAL	7 882 500	9 301 350	7 882 500	7 882 500	Lettre de soumission non conforme : point e) le délai de validité de l'offre fait référence à la clause 14 des IC au lieu de la clause 19.1 des IC : NON CONFORME	-
6	KIIBA TRADE ET SERVICES SARL	8 959 700	9 059 429	8 959 700	8 959 700	CONFORME	2eme
7	GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	7 500 000	8 850 000	7 500 000	7 500 000	Offre anormalement basse	Non classé
Attributaire provisoire :		SODIMTRA, pour un montant de huit millions cinq cent soixante six mille quatre cent vingt trois (8 566 423) avec une augmentation des quantités des items suivants :Items 6 (de 2 à 5) ; Items 7 (de 1 à 7) ; Item 8 (de 5 à 10) ; Items 9 (de 6 à 18) ;Item 11 (de 2 à 14), entrainant une incidence de +14,90% soit neuf millions huit cent quarante-trois mille quatre-vingt-quinze (9 843 095) FCFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA

Rectificatif sur les quantités réajustés des items 5 et 6

Demande de prix N°**2026-001/MCCAT/SG/AIB/DG/PRCP du 25/09/2026** pour l'acquisition de matériels informatiques au profit de l'AIB
Financement : BUDGET de l'AIB, EXERCICE 2026. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4496 du 25/09/2026.
Convocation : **N°2026 –001/MCCAT/SG/AIB/DG/SG/PRCP** du 29/09/ 2026 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).
Date d'ouverture : 05/10/2026. Nombre de plis reçus : Deux (02). Nombre de lot : **02**

Enveloppe prévisionnelle lot1 : **12 000 000 F CFA TTC**.

N°	Soumissionnaire	Montant minimum lu en F CFA		Montant lu en FCFA		Montant maximum lu en F CFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1	*PRODITEK*			*9 625 000*	11 357 500			*10 125 000*	11 947 500	**-Réajustement des quantités de l'item1 (16 au lieu de 15) : 16*500 000 = 8 000 000 FCFA** *Conforme*	1er

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : *PRODITEK SARL* pour un montant de **dix millions cent vingt-cinq mille (10 125 000) francs CFA HTVA** et d'un montant de **onze millions neuf cent quarante-sept mille cinq cent (11 947 500) francs CFA TTC** et avec un délai d'exécution de 30 **jours**.

Enveloppe prévisionnelle lot2 : 16 776 400F CFA TTC

N°	Soumissionnaire	Montant minimum lu en F CFA		Montant lu en FCFA		Montant maximum lu en F CFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Classement
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1	*ZAMAN TECHNOLOGIES*				14 800 740			14 163 000	16 712 340	**-Réajustement des quantités des items suivants :** **- item1 (05 au lieu de 04) : 5*925 000=4 625 000 FCFA** **- item 3 (08 au lieu de 05) : 8*125 000=1000 000 FCFA** **- item 5 (05 au lieu de 01) : 5*55 000=275 000 FCFA** **- item 6 (05 au lieu de 01) : 5*25 000=125 000 FCFA** **Conforme**	1er
2	*PRODITEK*			13 555 000	15 994 900			13 510 000	15 941 800	**Erreur de calcul à l'Item15 :45 000 au lieu de 90 000** **Conforme**	2e

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE : **ZAMAN TECHNOLOGIES** *pour un montant de* **Quatorze millions cent soixante-trois mille (14 163 000) francs CFA HTVA et de *seize millions sept cent douze mille trois cent quarante* (16 712 340) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de 30 **jours.**

SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES (SONASP)

Demande de propositions allégée 2026-01/SONASP/DG/DCP du 14 août 2026 pour l'élaboration du plan de continuité des activités de la SONASP
Références de la convocation de la commission d'attribution des marches (CAM) : lettre N°2026-0097/SONASP/DG/DCP du 21/10/2026
Date d'ouverture des propositions financières : 23/10/2026
Date de délibération 23/10/2026 - Nombres de plis ouverts : deux (02)
Méthode de sélection : Sélection basée sur le Moindre Coût - Financement : Budget SONASP, Exercice 2026

SOUMISSIONNAIRE	Notes techniques sur 100	Montant lu		Montant corrigé		Classement	Observations
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
Cabinet ARNAUD & ASSOCIES	94	24 450 000	28 851 000	24 450 000	28 851 000	1er	RAS

Groupement Eminence Afrique Sarl / Virtualyze Sarl / Prometheus	88	27 118 644	32 000 000	27 118 644	32 000 000	2ème	RAS
Attributaires	***Cabinet ARNAUD & ASSOCIES pour un montant de vingt-quatre millions quatre cent cinquante mille (24 450 000) francs CFA HTVA soit vingt-huit millions huit cent cinquante et un mille (28 851 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.***						

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS DE LA PUBLICATION DU Quotidien N° 4486 du Vendredi 11 septembre 2026

Réexamen, à la suite du recours préalable introduit par le soumissionnaire INTEL AFRIKA contre les résultats provisoires du lot 1, et de l'extrait de la décision n°2026-L0354/ARCOP/ORD du 21 septembre 2026 relatif au recours contre les résultats provisoires du lot 8, dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert accéléré n°2026-20F/MAERAH/SG/DMP, autorisé par la décision n°2026-000822/MAERAH/CAB du 03 juin 2026, portant acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit des diverses structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques (MAERAH).

Financement	:	Budget de l'Etat, Exercice 2026
Publication de l'Avis	:	Revue des Marchés Publics N°4429 du mercredi 24 juin 2026
Date de dépouillement	:	08 juillet 2026 à 09 heures 00 mn TU
Date de délibération	:	18 août 2026
Lettre de convocation ouverture	:	Lettres N°2026-0319/MAERAH/SG/DMP du 08 juillet 2026
Lettre de convocation délibération	:	Lettres N°2026-0391/MAERAH/SG/DMP du 14 août 2026
Nombre de lot	:	Treize (13)
Nombre de plis	:	Trente-trois (33)
Date de publication des résultats provisoires		Quotidien N°4486 du vendredi 11 septembre 2026

Soumissionnaires	**Montant lu en FCFA**		**Montant corrigé en FCFA**		**Observations**	**Rang**
	HTVA	**TTC**	**HTVA**	**TTC**		
Lot 1 : acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Secrétariat Technique de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (ST-OAPH)						
Montant prévisionnel TTC : 1 500 000 F CFA ; Seuil minimum TTC : 1 188 366 F CFA *; Seuil de tolérance TTC : 1 128 948 F CFA*						
INTEL AFRICA	-	Min : 493 476 Max ; 1 203 600	-	Min : 493 476 Max ; 1 203 600	**Conforme**	1er
GROUPE-FATIMA LOGISTIQUE	-	Min : 613 600 Max : 1 189 440	-	Min : 613 600 Max : 1 189 440	**Conforme** Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	3ème
KHAFIFA SARL	Min : 713 600 Max : 1 048 500	-	-	-	**Non conforme** **Fiches techniques, catalogues ou prospectus :** non fourni.	Non classé
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 303 000 Max : 950 000	-	**Min : 399 000 Max : 960 000**	**-**	**Non Conforme financièrement** - erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de **+31,68%** et **+1,05%** par rapport à l'offre initiale ; -Montant corrigé est anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance. Cependant le montant lu est anormalement bas et en dessous du seuil de tolérance (Article 112 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF DU 31 décembre 2024)	Non classé
ROWTECH SARL	-	Min : 618 320 Max : 1 357 000	-	Min : 618 320 Max : 1 357 000	**Conforme**	4ème
PRODITEK SARL	Min : 424 000 Max : 970 000	Min : 500 320 Max : 1 144 600	Min : 424 000 Max : 970 000	Min : 500 320 Max : 1 144 600	**Conforme** Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	2ème
JN SARL	-	Min : 597 080 Max : 1 286 200	**-**	-	**Non conforme** **Prescriptions techniques** Item 4 : Encre 660 A demandée au lieu de 600 A proposée. **Fiches techniques, catalogues ou prospectus** Non fourni.	Non classé
DAN-BARKI TRADING	Min : 565 500 Max : 1 268 500	-	**Min : 427 500 max : 1 223 500**	**-**	**Conforme** Au minimum, des erreurs de multiplication ont été relevées aux items 1 et 3 du bordereau des prix pour les fournitures. Par ailleurs, une discordance a été constatée entre le prix unitaire indiqué en lettres sur le bordereau des prix unitaires, soit 42 000 FCFA, et celui figurant sur le bordereau des prix pour les fournitures, soit 46 500 FCFA. Ces anomalies ont entraîné une variation des montants totaux comprise entre -24,40 % au minimum et -3,55 % au maximum, par rapport à l'offre initiale.	5ème
ATTRIBUTAIRE	**INTEL AFRIKA** pour un montant total minimum **TTC** de **quatre cent quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-seize (493 476) F CFA** et pour un montant total maximum **TTC** d'**un million deux cent trois mille six cents (1 203 600) F CFA**, avec un délai de livraison n'excédant pas l'a**nnée budgétaire 2026.**					
Lot 8 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ;						
Montant prévisionnel TTC : 41 350 000 ; Seuil minimum TTC : 32 142 695 *; Seuil de tolérance TTC : 30 535 560*						
KHAFIFA SARL	Min : 13 472 500 Max : 27 492 500	-	**-**	-	**Non conforme**	Non classé

					Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 10 732 750 Max : 26 165 000	-	**Min : 12 475 000** Max : 26 165 000	-	**Conforme financièrement** Par lettre N°2026-594/MAERAH/SG/DMP le soumissionnaire a été invité à confirmer ses prix et à corriger son devis suite à une erreur de sommation sur le montant minimum entrainant une variation du montant total minimum de +16,23 % par rapport à l'offre initiale. Montant corrigé anormalement bas mais supérieur au seuil de tolérance	1er
JN SARL	-	Min : 15 222 000 Max : 31 756 750	**-**	-	**Non conforme** **Fiches techniques, catalogues ou prospectus :** non fourni.	Non classé
EZO INTERNATIONAL SARL	-	Min : 12 443 100 Max : 30 267 000	-	**Min : 14 036 100** Max : 30 267 000	**Non conforme financièrement** - erreur sur le montant total min due à un mauvais report de la quantité minimale sur le bordereau des prix pour les fournitures à l'item 7 entrainant une variation du montant total min de **+ 12,80%** par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
EZOH SARL	-	Min : 14 938 800 Max : 31 060 550	-	Min : 14 938 800 Max : 31 060 550	**Conforme** Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance Confirmation des prix et rehaussement de la garantie de bonne exécution de 30% suivant la lettre de demande de confirmation de prix N°2026-594/MAERAH/SG/DMP conformément à l'alinéa 3 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF.	5eme
KTM	-	Min : 18 756 100 Max : 38 057 950	-	Min : 18 756 100 Max : 38 057 950	**Conforme**	9ème
ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	Min : 12 451 500 Max : 25 600 000	-	Min : 12 451 500 Max : 25 600 000	-	**Non conforme financièrement** Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
SOCIETE Z NEERE SARL	-	Min : 10 378 100 Max : 36 226 000	-	**Min : 16 874 000** Max : 36 226 000	**Non conforme financièrement** Après avoir été invité par lettre N°2026-580/MAERAH/SG/DMP à corriger son devis suite à une erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 2, 7, 11, 14, 24 et 25 dans son offre financière, pour se conformer aux quantités du dossier, le soumissionnaire a transmis un nouveau devis comportant une remise de 5 145 000 FCFA applicable uniquement au minimum. Offre écartée pour non-respect des modalités d'application de la remise sur l'offre globale (Confère circulaire N°2020-030/ARCOP /CR/znmr)	Non classé
ZZ SERVICES	-	Min : 15 097 510 Max : 31 583 290	-	**Min : 18 328 350** **Max : 37 636 690**	**Conforme** Erreur sur les montants totaux min et max due à un mauvais report des quantités minimales et maximales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 1 à 4, 6 et 7 entrainant une variation des montants totaux min de **+ 21,40%** et max de **+19,17%** par apport à l'offre initiale.	6eme
SINOVA SERVICES SARL	Min : 11 950 000 Max : 27 912 500	-	**Min : 13 770 000** **Max : 28 435 000**	-	**Conforme** Par lettre N°2026-594/MAERAH/SG/DMP il a été invité à corriger son devis suite à une erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entrainant une variation des montants totaux minimum et maximum respectivement de **+ 15,23%** et **+ 1,87%** par rapport à l'offre initiale.	3eme
JEBNEJA SARL	-	Min : 13 778 860 Max : 30 128 940	**-**	-	**Non conforme** **Fiches techniques, catalogues ou prospectus :** non fourni.	Non classé
ADBUTRAD	-	Min : 13 015 400 Max : 30 503 000	-	Min : 13 015 400 Max : 30 503 000	**Non conforme financièrement** Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Main : 12 507 705 Max : 30 535 450	-	**Min : 14 544 975** **Max : 30 541 350**	**Non Conforme financièrement** Par lettre N°2026-580/MAERAH/SG/DMP le soumissionnaire a été invité à corriger son devis suite à une erreur de sommation sur les	Non classé

					montants minimum et maximum entrainant une variation des montants totaux minimum et maximum respectivement de **+16,29%** et **+0,02%** par rapport à l'offre initiale Montant corrigé est anormalement bas mais supérieure au seuil de tolérance. Cependant le montant lu est anormalement bas et en dessous du seuil de tolérance (Article 112 alinéa 3 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF DU 31 décembre 2024)	
RDI SARL	-	Min : 13 841 400 Max : 30 231 600	-	Min : 13 841 400 Max : 30 231 600	**Non conforme financièrement** Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
H2S SERVICES	-	Min : 13 272 640 Max : 31 682 263	-	**Min : 15 565 085** **max : 32 071 810**	**Conforme financièrement** Par lettre N°2026-594/MAERAH/SG/DMP il a été invité à corriger son devis suite à une erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entrainant une variation des montants totaux minimum et maximum respectivement de **+17,27%** et **+1,23%** par rapport à l'offre initiale, Montant corrigé anormalement bas mais supérieure au seuil de tolérance.	2eme
SBPE SARL	-	Min : 11 378 150 Max : 32 119 600	-	**Min : 15 472 750** max : 32 119 600	**Non Conforme financièrement** Après avoir été invité par lettre N°2026-580/MAERAH/SG/DMP à corriger son devis suite à une erreur sur le montant total minimum due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 1, 7, 11, 14, 16 et 18 en application des dispositions de l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024, le soumissionnaire a transmis un nouveau devis en augmentant les quantités maximales aux items 1 à 15 et 20, 21 et 23. Dès lors, il y a lieu de constater le non-respect du bordereau des quantités (modification systématique de certaines quantités maximum du devis quantitatif et estimatif, en contradiction avec le dossier)	Non classé
LKMS SARL	-	Min : 17 705 900 Max : 35 969 350	**-**	-	**Non conforme** **Fiches techniques, catalogues ou prospectus :** non fourni.	Non classé
ECOTECH	-	Min : 14 136 400 Max : 32 877 750	-	**Min : 16 248 600** **Max : 33 553 300**	**Conforme financièrement** Par lettre N°2026-594/MAERAH/SG/DMP il a été invité à corriger son devis suite à une erreur de sommation sur les montants minimum et maximum entrainant une variation des montants totaux minimum et maximum respectivement de **+14,94%** et **+2,05%** par rapport à l'offre initiale	4eme
LPA	-	Min : 15 168 900 Max : 30 718 350	-	Min : 15 168 900 Max : 30 718 350	**Conforme** Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	7eme
ICS SARL	Min : 13 341 000 Max : 28 005 250	-	**Min : 13 141 000** **Max : 27 605 250**	-	**Conforme** Aux niveaux minimum et maximum, des erreurs ont été relevées aux **items 19 et 20**, en raison d'une discordance entre le montant indiqué en lettres (**80 000 FCFA**) et celui indiqué en chiffres (**90 000 FCFA**) dans le bordereau des prix unitaires. Le **montant en chiffres** a été retenu pour effectuer les calculs dans le bordereau des prix pour les fournitures. Ces erreurs ont entraîné une **variation à la baisse des montants totaux**, de **1,50 % pour le montant minimum** et de **1,43 % pour le montant maximum**, par rapport à l'offre initiale.	8eme
ATTRIBUTAIRE	**LAFYA TECHNOLOGY** pour un montant total minimum HTVA de **dix millions sept cent trente-deux mille sept cent cinquante (10 732 750) F CFA** et pour un montant total maximum **HTVA** de **vingt-six millions cent soixante-cinq mille (26 165 000) F CFA**, avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison n'excédant pas l'**année budgétaire 2026.**					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SOCIETE FASO AGROPOLES (SOFA)

Référence de la procédure

Demande de prix n°2026-01t/ SOFA/DG/PRCP portant travaux de réhabilitation du garage mécanique au profit de la Société Faso Agropoles (SOFA)		
Financement	:	Budget de la SOFA, exercice 2026
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N°4512 du 19 octobre 2026, page 36
Date de dépouillement	:	29/10/2026
Lettre de convocation CAM	:	Lettres N°2026-01t/ SOFA/DG/PRCP du 19 octobre 2026
Nombre de lot	:	Unique
Nombre de plis	:	Cinq (05)

E = 188 000 000 FCFA HTVA ; P = 111 345 168 FCFA HTVA ; M =127 338 067 FCFA HTVA ; 0,85M = 108 237 357 FCFA HTVA ; Seuil de tolérance : 102 825 489 FCFA HTVA

N° plis	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	TOTAL CONSTRUCTION DU BURKINA (TCB) SARL	124 161 135	146 510 139	124 161 135	146 510 139	Qualifié 4ième
2	BELLE SERVICE	114 415 760	135 010 597	114 415 760	135 010 597	Non qualifié -Compacteur à rouleau manuel : Non fourni -Motopompe 40 – 60 m3 / H + accessoires : Non fourni -Echaffaudage : 1/6 fourni -Contrôleur de prise de terre : 1/2 fourni
3	GAGUEMAF SA	106 950 100	126 201 118	106 950 100	126 201 118	Qualifié 2ième
4	SOTRAC SARL	109 412 880	129 107 198	109 512 880	129 225 198	Qualifié 3ième -Lot E, article II.2 (tubes ronds en acier galvanisé de 92 mm) : quantité de 31 ml fournie au lieu de 21 ml demandée, soit une augmentation du montant de l'item de 50 000 F CFA HTVA -Lot F, article I.1 (fouille en rigole pour gros béton) : quantité de 34 m³ fournie au lieu de 24 m³ demandé, soit une augmentation du montant de l'item de 50 000 F CFA HTVA Ces variations induise le montant total de l'offre à 100 000 FCFA HTVA soit une variation de 0,09%.
5	Groupe Pawandé Services (GPS)	-	123 612 735	104 756 555	123 612 735	Qualifié 1er
Attributaire provisoire		***Groupe Pawandé Services (GPS) pour un montant de cent quatre millions sept cent cinquante-six mille cinq cent cinquante-cinq (104 756 555) francs CFA HTVA soit cent vingt-trois millions six cent douze mille sept cent trente-cinq (123 612 735) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.***				

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMMUNIQUE N°2026-011/MEF/SG/DMP du 03/11/2026

Objet : Report de la date d'ouverture de plis

Dans le cadre de la demande de prix **n°2026-127/MEF/SG/DMP du 22 octobre 2026 pour l'acquisition de matériel matériels informatiques (onduleurs, imprimantes, scanners, rallonges, disques durs externes) au profit de la DGF publié, dans le quotidien n°4517 du lundi 26 octobre 2026** et dont l'ouverture des plis est prévue pour le **mercredi 04 novembre 2026**, le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances informe les potentiels candidats du **report de la date de remise des offres et d'ouverture des plis au vendredi 06 novembre 2026 à 09 heures 00 mn TU.**

Par ailleurs, Il s'excuse auprès des éventuels candidats pour tous les désagréments que cette situation viendrait à causer.

Pour le Directeur des Marchés Publics, le Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics, chargé de l'Intérim

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Herbert KALMOGO



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

COMMUNE DE DEDOUGOU

REEXAMEN DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-03/COM-DDG/M/SG/SMP RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ELECTRIFICATION DANS LA COMMUNE DE DEDOUGOU SUITE A UNE ERREUR DE CALCUL CONSTATEE AU NIVEAU DU LOT 2.

Référence et date de la publication de l'avis : Quotidien N°4340-4341 du jeudi 30 avril et vendredi 01 mai 2026 page 63
Financement : PREGOLS
Référence de la convocation de la CCAM N°2026-28/COM-DDG/M/SG/SMP/PRM du 25 MARS 2026
Nombre de plis reçus : huit (08) dont un non validé pour retard.
Date de dépouillement : le 30 mars 2026 ; **Date de délibération** : le 30 mars 2026 ;
Nombre de plis reçus : huit 08 dont un (01) non valide pour retard

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
Lot 1 : le **Lot 1** (travaux de construction de trois (03) bureaux d'officiers d'état civil des centres secondaires dans les CSPS de Fakouna, Karo et Passakongo**)**						
Attributaire provisoire	**Infructueux pour absence d'offres**					
Lot 2 : travaux de Construction d'un Local pour Vaccin au Centre Médical Urbain de Dédougou E= 3 880 000 M= 3 623 410,5 0,85M= 3 079 898,9						
E.NA.B	2 663 783	3 143 264	2 694 616	3 179 647	**1er**	**Conforme** Omission de l'item VII.1 du devis et par application de la moyenne des montant de cet Item concerné soit 30 833 FCFA, son offre passe de 2 663 783 FCFA HTVA à 2 694 616 FCFA HTVA
CO.BA.SUR	2 781 923		2 781 922,5	-	**3ème**	**Conforme** *Le montant de l'Item 4.3 est de 92 957,5 F au lieu de 92 958 F*
EYANOF	2 796 976				**4ème**	**Conforme**
INNOVA SERVICES	2 704 541				**2ème**	**Conforme**
Attributaire provisoire	**E.NA.B** pour un montant de deux millions six cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-trois (2 663 783) FCFA HTVA et trois cent quarante-trois mille deux cent soixante-quatre (3 143 264) FCFA TTC avec délais d'exécution de trente (30) jours					
Lot 3 : travaux de d'Electrification de quatre CSPS en Energie solaire (Kari, Torouba, Fakouna, Soukouy) E= 20 000 000 M= 19 238 555 0,85M= 16 352 771,7						
Soutong-Nooma Multi Service	-	17 528 664			1er	**Conforme**
GIFA	-	17 674 000			2ème	**Conforme**
FOF	16 175 000	**-**			Non Classé	Discordance entre le montant de la lettre de soumission (16 175 000) FCFA HTVA et celui du devis estimatif (12 588 000) FCFA HTVA. (Confère : circulaire n°2020-030 ARCOP/CR du 03 septembre 2020).
Attributaire provisoire	**Soutong-Nooma Multi service** pour un montant de **dix-sept millions cinq cent vingt-huit mille six cent soixante-quatre (17 528 664) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DE BANKUI

COMMUNE DE KONA

OBJET : DEMANDE DE PRIX N° 2026-02/RBNK/PMHN/CKNA/M/CCAM DU 03 SEPTEMBRE 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION *D'UN CENTRE MULTI-MEDIA AVEC LATRINES + EQUIPEMENTS + FORAGE EQUIPE + CLOTURE DANS LA COMMUNE DE KONA ;* FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL), gestion 2026

- **Publication de l'avis** : Quotidien n° 4504 DU MERCREDI 07 OCTOBRE 2026

Convocation de la CCAM n° 2026-01/RBNK/PMHN/CKNA/M/CCAM du 12 OCTOBRE 2026

- **Nombre de plis reçus** : Trois (03) plis

DATE DE DELIBERATION : le 16 Octobre 2026

M=50 933 619 0,85M=43 293 576,15

Lot Unique	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
	YEYON SARL	**53 372 882**	**62 980 000**			Offre conforme	**2ème**
	K.M.S SARL		**53 019 677**			Offre conforme	**1er**
	B.E.C.B	**44 232 525**	**52 194 380**			Non conforme (02 briquetiers proposés au lieu de 03 demandés dans le DAO)	**Non classé**
Attributaires		**Lot Unique** : « **K.M.S SAR**» comme attributaire du marché pour les **Travaux *d'un centre multi-média avec latrines + équipements + forage équipé + clôture dans la commune de Kona***, pour un montant de : **Quarante-quatre millions neuf cent trente un mille neuf cent trente (44 931 930) francs cfa HTVA et Cinquante-trois millions dix-neuf mille six cent soixante-dix-sept (53 019 677) francs cfa TTC** et un délai d'exécution de **soixante** (60) jours.					

OBJET : DEMANDE DE PRIX N° 2026-01/RBNK/PMHN/CKNA/M/CCAM DU 03 SEPTEMBRE 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION *D'UN CENTRE D'EVEIL ET D'EDUCATION PRESCOLAIRE (CEEP) EN TROIS (03) SALLES DE CLASSE + LATRINES + EQUIPEMENTS + FORAGE EQUIPE + CLOTURE DANS LA COMMUNE DE KONA*

FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL), gestion 2026

- **Publication de l'avis** : Quotidien n° 4504 DU MERCREDI 07 OCTOBRE 2026

Convocation de la CCAM n° 2026-01/RBNK/PMHN/CKNA/M/CCAM du 12 OCTOBRE 2026

- **Nombre de plis reçus** : Trois (03) plis

DATE DE DELIBERATION : le 16 Octobre 2026

M=50 933 619 0,85M=43 293 576,15

Lot Unique	Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
	FC- BTP	**40 095 517**	**47 312 710**	**40 335 517**	**47 595 910**	Offre conforme (Item 6.1 : quantité 6 au lieu de 3)	**2ème**
	K.M.S SARL		**50 721 944**			Offre conforme	**3ème**
	N.E.A.B SARL	**39 000 000**		**39 243 600**		Offre conforme (Item 2.11 : quantité 70 au lieu de 35,2)	**1er**
Attributaires		**Lot Unique** : « N.E.A.B SARL » comme attributaire du marché pour les **Travaux *d'un centre d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) en trois (03) salles de classe + latrines + équipements + forage équipé + clôture dans la commune de Kona***, pour un montant de : **Trente-neuf millions (39 000 000) francs cfa HTVA** et un délai d'exécution de **soixante** (60) jours.					

COMMUNE DE LEO

DEMANDE DE PRIX N°2026-013/RNDO/PSSL/CO-LEO/CAB/PRCP DU 14 OCTOBRE 2026 RELATIF ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE CSPS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LEO. **DATE DU DEPOUILLEMENT :** 28/10/2026

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/FONDS PROPRES ET PREGOLS

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des Marchés Publics N°4512 du lundi 19 octobre 2026.

CONVOCATION : N° 2026-012/RNDO/PSSL/CO-LEO/M/CAB/PRCP du 23 Octobre 2026

NOMBRE DE LOTS : 03 ; NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : trois (03)

Soumissionnaires	Montant initial lu HTVA	Montant initial lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Lot 1 : Acquisition d'équipement pour le dispensaire de Lan dans la commune de Léo **BORNE SUPERIEUR = 7 385 683 BORNE INFERIEUR = 5 458 943 SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 5 186 034**						
GPS SARL		6 358 800		6 358 800	2ième	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	4 770 500	4 838 900	4 770 500	4 838 900		**CONFORME POUR L'ESSENTIEL Offre anormalement basse (en dessous du seuil de tolérance)**
SOCIETE BIOMED EQUIPEMENTS PLUS	5 163 000	5 469 800	5 163 000	5 469 800	1er	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
Lot 2 : Acquisition d'équipement pour la maternité de Lan dans la commune de Léo **BORNE SUPERIEUR = 6 098 364 BORNE INFERIEUR = 4 507 487 SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 4 282 112**						
GPS SARL		4 996 200		4 996 200	2ième	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	4 575 000	4 625 220	4 575 000	4 625 220	1er	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
SOCIETE BIOMED EQUIPEMENTS PLUS	5 148 000	5 400 520	5 148 000	5 400 520	3ième	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**

Lot 3 : Acquisition d'équipement pour le CSPS de DON dans la commune de Léo BORNE SUPERIEUR = 13 887 156 BORNE INFERIEUR = 10 264 420 SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 9 751 199						
GPS SARL		11 662 448		11 662 448	3ième	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	9 645 500	9 763 220	9 645 500	9 763 220	1er	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
SOCIETE BIOMED EQUIPEMENTS PLUS	10 790 000	11 377 640	10 790 000	11 377 640	2ième	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
Attributaires provisoires	**Lot 1 : SOCIETE BIOMED EQUIPEMENTS PLUS** pour un montant de cinq millions huit cinquante-huit mille **(5 858 000) francs CFA HT et un montant de six millions cent soixante-quatre mille huit cent (6 164 800) francs CFA TTC, avec une augmentation de 2 bacs de décontamination, 3 boites de petite chirurgie, 1 lit à une place et 3 matelas à une place soit une augmentation de 13,46%, pour** un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. **Lot 2 : GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL** pour un montant de cinq millions deux cent dix-neuf mille **(5 219 000) francs CFA HT** et un montant de cinq millions deux cent soixante-neuf mille deux cent vingt **(5 269 220) francs CFA TTC, avec une augmentation de 2 bassins de toilette pour nouveau-né ; 4 boites d'accouchement ; de 8 ciseaux tailleur ; 4 plateaux rectangulaires grands, 3 plateaux rectangulaires moyens, 3 plateaux rectangulaires petits ; de 2 bacs de décontamination, 2 spéculum vaginal grand, 2 spéculum vaginal moyen, 3 spéculum vaginal petit, 5 boites à coton, 2 pèse bébé ; soit une augmentation de 14,08%,** pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. **Lot 3 : GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL** pour un montant de dix millions neuf cent soixante-dix-huit mille **(10 978 000)** francs CFA HT et un montant de onze millions quatre-vingt-quinze mille sept cent ving**t (11 095 720)** francs CFA TTC, **avec une augmentation de 2 glacières portes vaccin, de 3 haricots 17cm, 3 haricots 20cm, 3 haricots 26 cm, 3 haricots 30cm, de 3 lampes d'examen, de 4 otoscopes à piles pour le dispensaire ; de 4 bacs de décontamination, 5 boites de petite chirurgie, de 7 pèse bébé pour la maternité ; soit une augmentation de 13,81%, pour** un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-012/RNDO/PSSL/CO-LEO/CAB/PRCP DU 14 OCTOBRE 2026 RELATIF A LA REALISATION D'UN POSTE AUTONOME PEA AU CSPS DE LAN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LEO.

DATE DU DEPOUILLEMENT : 28/10/2026

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/FONDS PROPRES

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des Marchés Publics N°4512 du lundi 19 octobre 2026.

CONVOCATION : N° 2026-012/RNDO/PSSL/CO-LEO/M/CAB/PRCP du 23 Octobre 2026

NOMBRE DE LOTS : 01 ; NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRE : un (01)

BORNE SUPERIEUR = 10 927 011

BORNE INFERIEUR = 8 076 487

SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 7 672 663

Soumissionnaires	Montant initial lu HTVA	Montant initial lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
SOCIO	8 048 500		8 048 500		1er	**CONFORME POUR L'ESSENTIEL**
Attributaires provisoires	**SOCIO** pour un montant de huit millions quarante-huit mille cinq cents **(8 048 500) Francs CFA HT, pour** un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

COMMUNE DE KINDI

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RNDO/CKIND/M/SG/PRCP DU 09 SEPTEMBRE 2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPACE DETENTE (JARDIN DU MAIRE) LOT 1 ET DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES DE RUE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KINDI LOT 2.

FINANCEMENT : budget communal (ADCT + FONDS PROPRES), gestion 2026.

PUBLICATION DE L'AVIS : QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N° 4507 du lundi 12 octobre 2026 page 55.

DATE DE DEPOUILLEMENT : 21 octobre 2026 - DATE DE DELIBERATION : 21 octobre 2026

NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI : LOT 1 : un (01) pli et lot 2, deux (02) plis

Lot 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ESPACE DETENTE (JARDIN DU MAIRE)
Montant prévisionnel : 7 367 242 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	Entreprise BAYILI CONSTRUCTION	6 236 240	-	-	-	-	Conforme
Attriutaire		***Lot1: l' Entreprise BAYILI CONSTRUCTION pour un montant de six millions deux cent trente-six mille deux cent quarante (6 236 240) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

Lot 2: CONSTRUCTION DE HUIT (08) BOUTIQUES DE RUE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KINDI
Montant prévisionnel : 12 301 437 CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	Entreprise BAYILI CONSTRUCTION	9 236 240	-	-	-	-	Conforme
02	ENTREPRISE LCR-SARL	9 130 430	-	-	-	-	Conforme
Attributaire		***Lot 2 : ENTREPRISE LCR-SARL pour un montant de : neuf millions cent trente mille quatre cent trente (9 130 430) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.***					

REGION DU NAZINON

RESUTLATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-004/RNZN/PNHR/CPO/CCAM POUR L'ACQUISITION DE BACS A ORDURES, ACQUISITION DE TRONCONNEUSES, L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES, ACQUISITION ET INSTALLATION DE SYSTEME DE PLAQUES SOLAIRES ET ACQUISITION DE MATERIEL DE SONORISATION, BALADEURS, PARLOIR AU PROFIT DE LA MAIRIE DE PO
FINANCEMENT : Budget communal, gestion 2026.
PUBLICATION DE l'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N°4506 du vendredi 09 octobre 2026, page 48
DATE DE DEPOUILLEMENT : 19 octobre 2026 - DATE DE DELIBERATION : 19 octobre 2026
NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI : sept (07)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé			
LOT 1 : ACQUISITION DE BACS A ORDURES								
1	ZOUNGRA BUILD SERVICES	3 180 000		-	-	-	-	Non Conforme (prospectus ou catalogue non fourni)
2	E.C.M.P	--	4 307 000	--	--	--	1er	Conforme
LOT 2 : ACQUISITION DE TRONCONNEUSES								
1	ZOUNGRA BUILD SERVICES	665 000	-	-	-	-	-	Non Conforme (prospectus ou catalogue non fourni)
2	E.C.M.P	--	896 800	--	--	--	1er	Conforme
LOT 3 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES								
1	ZOUNGRA BUILD SERVICES	2 560 000	-	--	-	-	-	Non Conforme (Agrément technique non fourni)
LOT 4 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE SYSTEME DE PLAQUES SOLAIRES								
1	TECHNISOIL-ELEC SARL	7 761 500	--	--	--	--	1er	Conforme
2	ZOUNGRA BUILD SERVICES	6 136 250	--	--	--	--	-	Non Conforme (Agrément technique non fourni)
LOT 5 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIEL DE SONORISATION, BALADEURS ET PARLOIR **BI = 4 268 878,5 FCFA TTC BS = 5 775 541,5 FCFA TTC LT = 4 055 435 FCFA TTC** **NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses.** **Tolérance borne inférieure : 0,95 BI** **Enveloppe : 5 500 000 FCFA TTC**								
1	FOUAFOUA EXPRESS	3 494 000	4 122 920	--	--	--	1er	Conforme (repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse)
2	ZOUNGRA BUILD SERVICES	3 547 500	4 186 050	--	--	--	2ème	Conforme (repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse)
3	SELANGOR MEDICAL SARL	3 965 000	4 678 700	--	--	--	5ème	Conforme
4	CODIAM	3 890 000		--	--	--	3ème	Conforme
5	E.C.M.P		4 670 440	--	--	--	4ème	Conforme
6	LEADER CONSULTING	--	3 584 840	--	--	--	-	Non Conforme (anormalement base malgré la limite de tolérance)
Attributaires	***-Lot 1: E.C.M.P pour un montant de trois millions six cent cinquante (3 650 000) francs CFA HTVA soit quatre millions trois cent sept mille (4 307 000) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 30 jours.*** ***-Lot 2: E.C.M.P pour un montant de sept cent soixante mille (760 000) francs CFA HTVA soit huit cent quatre vingt seize mille huit cent (896 800) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 30 jours.*** ***- Lot 3 : infructueux*** ***-Lot 4 : TECHNISOIL-ELEC SARL pour un montant de sept millions sept cent soixante un mille cinq cent (7 761 500) francs CFA HTVA soit de neuf millions cent cinquante huit mille cinq cent soixante dix (9 158 570) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 60 jours.*** ***-Lot 5 : FOUAFOUA EXPRESS attributaire provisoire pour un montant de trois millions cinq cent soixante neuf mille (3 569 000) francs CFA HTVA soit quatre millions deux cent onze mille quatre cent vingt (4 211 420) suite à une augmentation de l'item 7 de 01 unité correspondant à une variation de 2,14% du montant initial avec un delai d'exécution de 30 jours.***							

RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2026-01/MS/SG/DRS-NZN DU 23 SEPTEMBRE 2026 POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEIRS/PRESTATAIRES COMPLEMENTAIRES AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE DU NAZINON (DRS-NZN) REFERENCE DE LA PUBLICATION : QUOTIEN N° 4511 du vendredi 16 octobre 2026
Nombre de dossiers reçus : quatre (04) - Date de deliberation : 26/10/2026

N°	Nom ou Dénomination de l'entreprise	N° IFU	RCCM	Nom du responsable ou Représentant légal	Numéro de Téléphone	Année de création	Agrément fourni	Observation
Lot unique : entretien, maintenance et réparation de véhicules à quatre (04) roues								
1	**EDEN SERVICES SARL**	00149046P	BF-FDG-01-2020-B-243	OEDRAOGO ROMAIN	78061965	2020	OUI	Retenu
2	**SYNERGIE INDUSTRIE SARL**	00282501W	BF-OUA-2025-B12-13668	LANKOUANDE N. MARIE LOUISE	76 47 94 26	2025	OUI	Retenu
3	**GKABA SARL**	00174142V	BF OUA 2022 B 1593	KIENOU DAVID	65 36 36 99	2022	OUI	Retenu
4	**MECANIQUE ET EQUIPEMENT OUEDRAOGO**	00141387P	BFOUA2020B7182	OUEDRAOGO YASMINA	71 64 47 78	2020	OUI	Retenu

APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition de mobilier de bureau

Avis de demande de prix
N°2026-013/MS/SG/SAMU/DG/PRCP du 28 Octobre 2026
Financement : Budget SAMU, exercice 2026
Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU)

Montant prévisionnel : dix-huit millions neuf cent vingt-trois mille six cent quarante-quatre **(18 923 644)** francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du SAMU.

Le SAMU lance une demande de prix ayant pour objet l'**Acquisition de mobilier de bureau au profit du SAMU** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix**.** Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix**.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales non agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : ***dix-huit millions neuf cent vingt-trois mille six cent quarante-quatre (18 923 644) francs CFA TTC***

4. La présente demande de prix est réservée (Sans objet).

5. Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : **Acquisition de mobilier de bureau au profit du SAMU**.

6. Le délai d'exécution est de : **vingt un (21) jours**.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique à la Direction Générale du SAMU.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique au bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour le lot unique** à l'agence comptable du SAMU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et **trois (03**) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent cinquante-cinq (283 855) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Direction Générale du SAMU au plus tard le **13/11/2026 à 9h00 mn TU** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

VALIAN Kiswensida Ghislain
Administrateur des Services de Santé

SERVICE D'AIDE MEDICALE URGENTE (SAMU)

Acquisition de mobilier de bureau au profit du SAMU

Avis de demande de prix :
N°*2026-013/MS/SG/SAMU/DG/PRCP du 28 Octobre 2026 relatif à l'acquisition de mobilier de bureau*
***Financement** : Budget SAMU, exercice 2026*
Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU)

Montant prévisionnel : dix-huit millions neuf cent vingt-trois mille six cent quarante-quatre (18 923 644) francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du SAMU.
Le SAMU lance une demande de prix ayant pour objet l'**Acquisition de mobilier de bureau au profit du SAMU** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix**.** Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix**.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales non agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : ***dix-huit millions neuf cent vingt-trois mille six cent quarante-quatre (18 923 644) francs CFA TTC***

4. La présente demande de prix est réservée (Sans objet).

5. Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : **Acquisition de mobilier de bureau au profit du SAMU**.

6. Le délai d'exécution est de : **vingt un (21) jours**.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique à la Direction Générale du SAMU.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique au bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour le lot unique** à l'agence comptable du SAMU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et **trois (03**) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **deux cent quatre-vingt-trois mille huit cent cinquante-cinq (283 855) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Direction Générale du SAMU au plus tard le **13/11/2026** *à 9h00 mn TU* L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

VALIAN Kiswensida Ghislain
Administrateur des Services de Santé

CAISSE DES DEPOTS ET D'INVESTISSEMENTS DU BURKINA FASO

Acquisition de serveur et d'équipements réseau au profit de la caisse de dépôts et d'investissements du Burkina Faso

Avis de demande de prix
N°2026-01/DG-CDI-BF/DG/PRM du -28/10/2026
Financement : Budget CDI-BF ; Exercice 2026

1. La Caisse des Dépôts et d'Investissements du Burkina Faso dispose de fonds sur son budget, afin de financer l'acquisition de serveur et d'équipements réseau, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaire de l'agrément D5 informatique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix Soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) francs CFA HTVA soit Quatre-vingts millions (80 000 000) francs CFA TTC

4. La présente demande de prix est réservée aux : sans Objet.

5. Les acquisitions se décomposent en lot unique.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux bureau de la Personne Responsable des Marchés sise coté nord du marché de ZAABR DAAGA ; 6ème étage ; chaque jour ouvrable de 8h 00 à 15h 30.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Avenue Général Aboubakar Sangoulé LAMIZANA; 7ème étage ; 01 BP 6740 OUAGA CNT 01; Tél. : (226) 78 17 07 73 et moyennant paiement d'un montant non remboursable Cinquante mille (50 000) francs CFA à chez la Caissier Général sise à l'immeuble CDI côté nord du marché de ZAABRE DAAGA ; 7e étage Ouagadougou Tél. : (226) 25 33 50 55 chaque jour ouvrable de 8h 00 à 15h 30. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant Deux millions (2 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sise Avenue Général Aboubakar Sangoulé LAMIZANA; 7ème étage ; Tél. : (226) 25 33 50 55 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 15h 30, au plus tard **le 13/11/2026 à 9 heures à partir de 9 h00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Askadar Housmane SANOU

BURKINA SUUDU BAWDE

Acquisition et installation de matériels de réseau informatique pour l'interconnexion et le déploiement de la plateforme YU-PAAN et de matériels informatiques et péri informatiques au profit de Burkina Suudu

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-031/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP pour
BawdèFinancement :Budget de Burkina Suudu Bawdè, Exercice 2026
Identifiant de l'autorité contractante : Burkina Suudu Bawdè
Identification de DPX : N°2026-031/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP
Montant prévisionnel :
Lot unique : Lot unique : Vingt-neuf millions six cent soixante mille (29 660 000) francs CFA HTVA et Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cents (34 998 800) francs CFATTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de Burkina Suudu Bawdè (BSB).

1. Burkina Suudu Bawdè dispose de fonds sur son budget, afin de financer **l'acquisition et installation de matériels de réseau informatique pour l'interconnexion et le déploiement de la plateforme YU-PAAN et de matériels informatiques et péri informatiques au profit de Burkina Suudu,** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 .La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : Vingt-neuf millions six cent soixante mille (29 660 000) francs CFA HTVA et Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cents (34 998 800) francs CFATTC

La présente demande de prix est réservée.

Les acquisitions se décomposent en **lot unique** : **l'acquisition et installation de matériels de réseau informatique pour l'interconnexion et le déploiement de la plateforme YU-PAAN et de matériels informatiques et péri informatiques au profit de Burkina Suudu**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison est de **trente(30) jours.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique. Tél :(226) 25 30 18 76 01,BP 6181 Ouagadougou 01. au bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolossom Secteur 05, Dapoya,

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, tél ***226) 25 30 18 76*** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de l'Agence Comptable de Burkina Suudu (BSB). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original** et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la personne responsable de la commande publique sise au bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolossom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76. avant le **13/11/2026 à 9 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés.

Idrissa ZONGO

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

RECRUTEMENT DE PRESTATAIRE(S) POUR LE RENOUVELLEMENT DE LICENCES DE LOGICIELS DE SECURITE AU PROFIT DE L'ARCEP

APPEL D'OFFRES ACCELERE
N°2026-015/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement *: FONDS PROPRES ARCEP*

Lot n°1 : Montant prévisionnel HTVA et TTC : **Cinquante-trois millions deux cent quarante mille (53 240 000) francs CFA HTVA et Soixante-deux millions huit cent vingt-trois mille deux cents (62 823 200) francs CFA TTC.**

Lot n°2 : Montant prévisionnel HTVA et TTC : **Trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (37 711 864) francs CFA HTVA et Quarante-quatre millions cinq cent mille (44 500 000) francs CFA TTC.**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopter par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2025 et du visa favorable de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers du 31 décembre 2025.

2. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans la cadre de l'exécution de son budget 2026, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

3. Les montants prévisionnels du présent appel d'offres sont de **soixante-deux millions huit cent vingt-trois mille deux cents (62 823 200) francs CFA TTC pour le lot n°1** et de **quarante-quatre millions cinq cent mille (44 500 000) francs CFA TTC pour le lot n°2.**

4. Le présent appel d'offres n'a pas fait l'objet de réservation.

5. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le renouvellement de licences de boitiers de sécurité à son profit.

6. Les services se décompose en deux (02) lots répartis comme suit :

- **Lot n°1 : Renouvellement de licence de boitier Checkpoint** avec un montant prévisionnel HTVA et TTC : Cinquante-trois millions deux cent quarante mille (53 240 000) francs CFA HTVA et Soixante-deux millions huit cent vingt-trois mille deux cents (62 823 200) francs CFA TTC et un délai de livraison qui ne devrait pas excéder trente (30) jours ;
- **Lot n°2 : Renouvellement de licence de boitier Palo Alto du DNS** avec un montant prévisionnel HTVA et TTC : Trente-sept millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (37 711 864) francs CFA HTVA et Quarante-quatre millions cinq cent mille (44 500 000) francs CFA TTC et un délai de livraison qui ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **18/11/2026 à 9 heures 00 mn.**

9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot n°1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot n°2** à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.
La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **18/11/2026 à 9 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **d'un million huit cent quatre-vingt mille (1 880 000) FCFA pour le lot n°1** et **un million trois cent trente mille (1 330 000) FCFA pour le lot n°2** ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **18/11/2026 à 9 heures 00mn** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Ouagadougou, le

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

DIRECTION REGIONALE DU NORD DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

Acquisition de mobiliers de bureau et autres matériels de bureau au profit de la Direction régionale du Nord de la CNSS

Avis de demande de prix

N°2026/001/CNSS/DRN/SAP

Financement : Fonds propres CNSS, exercice 2026

Direction régionale du Nord de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Le montant prévisionnel est de :

Lot 1 : Trente-sept millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-un (37 297 881) francs CFA HTVA soit quarante-quatre millions onze mille cinq cents (44 011 500) francs CFA TTC

Lot 2 : Trois millions deux cent seize mille cent deux (3 216 102) francs CFA HTVA soit trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (3 795 000) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

1 La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) *dispose* de fonds son budget, pour *l'acquisition de mobiliers de bureau et autres matériels de bureau au profit de la direction régionale du nord de la CNSS* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : **trente-sept millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-un (37 297 881) francs CFA hors taxes (HT)** soit **quarante-quatre millions onze mille cinq cents (44 011 500) francs toutes taxes comprises (TTC)**

Lot 2 : **trois millions deux cent seize mille cent deux (3 216 102) francs CFA hors taxes (HT)** soit **trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille (3 795 000) francs CFA toutes taxes comprises (TTC)**.

4 La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises pour le Lot 2.

Le lot1 ne fait pas l'objet de réservation.

5 Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de mobilier de bureau

Lot 2 : Acquisition d'autres matériels de bureau

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : **30 jours calendaires**.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du **Chef de Service Administratif et du Personnel de la Direction régionale du Nord de la CNSS à Ouahigouya, tél : 24 55 32 96, du lundi au jeudi de 7h 30mn à 12h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16h 30 mn TU.**

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Service Administratif et du Personnel de la Direction régionale du Nord de la CNSS à Ouahigouya et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de* ***trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1*** *et* ***dix mille (10 000) francs CFA*** *pour le lot 2* au **guichet de caisse de la Direction régionale du Nord à Ouahigouya**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant un million trois cent vingt mille (1 320 000) FCFA pour le lot1 et cent treize mille (113 000) FCFA lot 2 devront parvenir ou être remises au ***Secrétariat de la Direction régionale du Nord*** *à Ouahigouya,* avant le **13/11/2026 à 9 heures à 09heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Les différentes acquisitions prennent en compte la livraison sur les différents sites souhaités.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Kassoum NIKIEMA

COMMUNE DE LANKOUE

Travaux de réalisation d'un mini-AEP dans le village de Gourbala/commune de Lankoué à la suite de la résiliation du contrat initial

Avis de demande de prix

N° : 2026 - 001/RSOU/PSUR/CO-LANC/CAB

Financement : Budget communal, gestion 2026 (Ressources transférés MEEA 2024)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la commune de Lankoué.

1. La commune de Lankoué lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux d'un mini-AEP dans le village de Gourbala/commune de Lankoué. Les travaux seront financés sur les ressources du Budget communal, gestion 2026 (Ressources transférés MEEA 2024).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie U2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : Travaux de réalisation d'un mini-AEP dans le village de Gourbala/commune de Lankoué

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Lankoué tel : 74 87 53 33.

3. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Lankoué, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs à payer à la Trésorerie principale de Lankoué. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

4. Les offres présentées en un original et Trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie, avant le **13/11/2026 à 9 heures.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

5. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Coût prévisionnel : trente-sept millions quatre cent mille **(37 400 000)** F CFA TTC.

Le Président de la Commission communale d'attribution des marchés

SARAMBE Boureima



La célérité dans la transparence